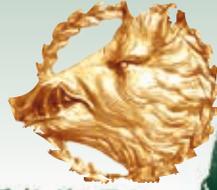


ASBL FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS
La Grande Famille des Bérets Verts à la Hure

**Honneur
aux Anciens**



**Confiance
aux Jeunes**

LE CHASSEUR ARDENNAIS

**26 octobre –
Visite royale
au détachement
eFP en Lituanie**



7 octobre –

Un nouveau chef de Corps au Bataillon



LE PRÉSIDENT D'HONNEUR

- Lieutenant général e.r. Jean CHABOTIER

PRÉSIDENT HONORAIRE

- Colonel BEM e.r. Yvan JACQUES

Le Conseil d'Administration

PRÉSIDENT NATIONAL

- LtCol Hre René FABRY
Voie de Liège, 148
B-4053 Embourg
Tél (GSM) 0475 364728
E-Mail : fratcha.pn@gmail.com

VICE-PRÉSIDENT NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Rue Saint Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.vpn@gmail.com

SECRÉTAIRE NATIONAL

- AdjtMaj e.r. François LAMBERT
Rue Saint Denis, 23
6900 - Marche-en-Famenne
GSM : 0474 713643
E-Mail : fratcha.sn@gmail.com

TRÉSORIER NATIONAL

- AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE
Bergstraat, 30
B-3078 Meerbeek
GSM : 0475 814424
E-Mail : fratcha.tn@gmail.com
Compte Fraternelle :
IBAN : BE 75 0357 5632 9451
BIC : GEBABEBB

RELATION AVEC LA PRESSE

- LtCol Hre Jean-Paul ASSELMAN
Allée des Mésanges, 6 Bte 12
B-5101 Erpent
Tél : 081 305035 - GSM : 0475 286812
E-Mail : fratcha.presse@gmail.com

RÉDACTEUR EN CHEF DE LA REVUE

- Colonel BEM e.r. Jean-Pol CHAUDRON
Rue de Wavremont, 5
B-5330 - Assesse
Tél : 083 656183 - GSM : 0476 351578
E-Mail : fratcha.revue@gmail.com

PHOTOGRAPHE

- Roland HELLAS
Place aux Foires, 17A Bte 11
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313799 - GSM : 0472 480893
E-Mail : fratcha.photographe@gmail.com

ADMINISTRATEURS

- Christian ANDRÉ
Av. Général Jacques, 46 b
B-1400 Nivelles
Tél : 067 220823
E-Mail : fratcha.sna@gmail.com

- Edmond ANTOINE
Rue des Acacias, 10
B-6900 Marche-en-Famenne
Tél : 084 313282
E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

- Christian OGER
Rue Saint-Roch, 33
B-6997 Erezée (Soy)
Tél : 0479 956678
E-Mail : fratcha.log@gmail.com

- Joseph PERIN
Rue de la Chouette, 2
B-6900 Marche-en-Famenne (Roy)
Tél : 084 344048 - GSM : 0478 332895
E-Mail : fratcha.pub@gmail.com

- Colonel BEM Eric HARVENT
Rue Fagnoule, 1
B-6971 Champlon
Tél : 0479 825584
E-Mail : fratcha.cons@gmail.com

Le mot du président national

Chers Chasseurs Ardennais, Amies et Amis des Chasseurs Ardennais,

Le 7 octobre, le Lieutenant-colonel BEM Frédéric Thiry est devenu le nouveau chef de Corps. Bien que déjà exprimés lors de la cérémonie, nous lui réitérons ici nos vœux de pleine réussite dans la conduite de ce prestigieux bataillon.

La remise de commandement, devant une nombreuse assistance, a été l'occasion pour notre Fraternelle de remercier vivement le chef de Corps "sortant", le Lieutenant-colonel BEM Vincent Douniaux, pour l'excellence des relations tissées dans le cadre de la Charte d'amitié, de solidarité et de partenariat qui unit notre Fraternelle et le Bataillon. Bon vent Vincent !

Nous ne doutons pas que cet excellent esprit de collaboration se poursuivra avec le nouveau chef de Corps sur le thème "Honneur aux Anciens – Confiance aux Jeunes". C'était le sens du message lui adressé : « Frédéric, si l'honneur aux Anciens est une tradition bien ancrée, il y a encore beaucoup à faire en direction des jeunes en général : une citoyenneté bien comprise avec les devoirs qu'elle implique et pourquoi pas dès lors une adhésion à notre Fraternelle et ses valeurs.

Le rajeunissement de notre Fraternelle est vital et pour cela, commençons par les jeunes du Bataillon. Convainquons-les TOUS de rejoindre la grande famille des Bérêts verts à la Hure ».

Au moment même de la rédaction de ce petit mot traditionnel, notre fête de Saint Hubert bat son plein. Après un défilé impeccable, les compagnies se sont affrontées dans diverses épreuves et jeux dont la finalité reste le maintien au plus haut niveau de la cohésion et de l'esprit de corps.

Heureuse coïncidence, pendant ce temps, d'autres Chasseurs Ardennais, déployés en Lituanie, auront été honorés et encouragés par la visite de notre Roi.

La tension internationale reste vive, personne ne semble encore entrevoir une quelconque issue à cette guerre européenne. Qu'en sera-t-il lorsque vous lirez ces lignes fin décembre ?

Ce sera aussi le moment de penser à nos soldats là-bas, de leur souhaiter et de vous souhaiter à tous une meilleure année 2023.

Résiste et mords ! ▶

Beste Ardennenjäger, Freunde und Freundinnen der Ardennenjäger,

Am 7. Oktober hat Oberstleutnant i.G. Frédéric Thiry die Leitung des Batallions übernommen. Obwohl, wir ihm bereits bei der Befehlsübergabe viel Glück bei der Leitung dieser prestigeträchtigen Einheit gewünscht haben, erneuern wir diese in diesen Zeilen. Die Befehlsübergabe vor zahlreichem Publikum war für unsere Bruderschaft die Gelegenheit dem scheidenden Korpschef Oberstleutnant i.G. Vincent Doumiaux für die exzellenten Beziehungen im Rahmen der Freundschaftscharta, der Solidarität und der Partnerschaft die unsere Bruderschaft mit dem Batallion verbindet zu danken. Viel Glück, Vincent!

Wir sind davon überzeugt dass diese ausgezeichnete Kollaboration sich auch unter dem neuen Korpschef fortsetzen wird und zwar unter dem Leitmotiv «Ehre den Veteranen – Vertraut der Jugend», dies war der Sinn unserer Botschaft an ihn : "Frédéric, wenn auch «Ehret den Veteranen» eine fest verankerte Tradition ist, so bleibt doch vieles noch zu tun im Bereich der Jugendarbeit generell : die wohlverstandene Staatsbürgerschaft mit den Rechten und Pflichten, sie impliziert und warum auch nicht eine Mitgliedschaft in unserer Bruderschaft und an deren Werte. Die Verjüngung unserer Bruderschaft ist für uns überlebenswichtig, deshalb sollten wir mit den jungen Soldaten des Batallions beginnen. Überzeugen wir sie Allesamt der grossen Familie der Schweinsmützen beizutreten."

Im Augenblick der Redaktion dieser traditionellen Zeilen findet das Hubertusfest statt. Nach einem perfektem Vorbeimarsch haben sich die Kompanien bei verschiedenen Wettbewerben und Spielen untereinander gemessen um das Zusammengehörigkeitsgefühl und den Korpsgeist auf höchstem Niveau zu halten. Glücklicher Zufall, gerade in dieser Zeit, wurden andere Ardennenjäger, die in Litauen eingesetzt sind, durch einen Besuch unseres Königs geehrt.

Die internationale Lage bleibt gespannt, niemand scheint auch nur ansatzweise einen Ausweg aus diesem europäischen Krieg zu finden.

Was sich wohl daraus entwickelt haben wird, wenn sie Ende Dezember diese Zeilen lesen werden ?

Das sollte auch der Moment sein, wo wir an unsere dort stationierten Soldaten denken, und ihnen ebenso wir ihnen geschätze Leser, ein besseres neues Jahr 2023 wünschen.

Halten und beißen ! ♦



LE CHASSEUR ARDENNAIS

N° 290 — 4^e trimestre 2022

Revue trimestrielle éditée par l'ASBL

FRATERNELLE ROYALE DES CHASSEURS ARDENNAIS

AVEC LE SOUTIEN DE LA



Éditeur responsable : Jean-Pol Chaudron - fratcha.revue@gmail.com

Photos : le Bataillon, les sections, la rédaction, Roland Hellas, Vincent Bordignon.

Armoriaux des communes de la région wallonne : https://fr.wikipedia.org/wiki/Armorial_des_communes_de_Belgique

Mise en page & infographie : Dominique Pâques - fratcha.graphiste@gmail.com

Impression : db-Group.be – 1070 Anderlecht — Cette revue est tirée à 2.800 Ex

Le n° 291 paraîtra fin mars 2023 ; les textes sont attendus de façon continue, mais au plus tard le 17 février 2023 ; les documents reçus après cette date seront reportés au n° 292. Rédigez les chroniques des sections en tenant compte de la date de parution.

Les textes seront en format .doc ou .rtf. Ils seront placés de préférence dans le dossier "Revue" du portail informatique. Ceux envoyés par mail seront adressés à fratcha.revue@gmail.com et à fratcha.vpn@gmail.com.

Les corrections aux listings seront effectuées directement par les sections à partir du portail informatique de la Fraternelle pour les 1^{er} mars, 1^{er} juin, 1^{er} septembre et 1^{er} décembre au plus tard.

Point de contact : Laurent Crowin : fratcha.nationale@gmail.com

Site internet : <http://www.fraternellechasseursardennais.be>

Page Facebook : <https://facebook.com/FraternelleRoyaledesChasseursArdennais>

La vie de la Fraternelle

Sommaire

P4 La vie de la Fraternelle

- ◇ 77^e congrès national à Bouillon le 15 avril 2023
- ◇ Bouillon – Plus de 1000 ans d'histoire
- ◇ Nous, Vétérans Chasseurs Ardennais

P8 Au Bataillon

- ◇ Un nouveau chef de Corps au Bataillon
- ◇ 26 octobre 2022 — Visite royale au détachement eFP en Lituanie
- ◇ Saint-Hubert au Bataillon

P12 Le coin de l'Amicale des Anciens du 20A

- ◇ Hommage au Colonel Théo Devaux

P12 Dans les sections

- ◇ Compte-rendu des activités des sections

P30 Le coin évocation

- ◇ Louis Reyntens
Prêtre, scientifique, enseignant, directeur d'école, résistant et... officier des Chasseurs Ardennais
- ◇ La Lys, 24–28 mai 1940
Par Luc Vangansbeke
- ◇ Un Noël pas comme les autres
par Emile Engels
- ◇ VICI – Magazine des forces belges en Allemagne)

P36 Vos témoignages

- ◇ Le 7 ChA à Brouzet-lès-Alès (Gard)

P38 Le coin info

- ◇ 11 novembre 2022 – Hommage aux 7 Chasseurs Ardennais tombés en mai 1940 à Moorsele (Flandre occidentale – Commune de Wevelgem)
- ◇ Un Chasseur Ardennais fier de l'être
- ◇ Avis important
- ◇ 2023

77^e congrès national à Bouillon le 15 avril 2023

Convocation

En application de l'article 17.a. des statuts de notre Fraternelle, j'ai l'honneur de vous inviter à la 77^e assemblée générale de notre association.

Elle se tiendra le samedi 15 avril à 11h à Bouillon dans le cadre de notre congrès national annuel.

Cet avis tient lieu de convocation.

René Fabry
Président national

Programme

Horaire	Programme
08h00 – 08h30	Accueil salle de l'archéoscope
08h30 – 08h40	Formation du cortège
08h40 – 09h00	Défilé vers le monument aux Morts
09h00 – 09h10	Dépôts de gerbes
09h10 – 09h20	Défilé vers la stèle du parrainage de la 4 Cie Bn ChA – Bouillon
09h20 – 09h30	Inauguration de la stèle
09h30 – 10h30	Office religieux
10h30 – 10h50	Défilé vers la salle de l'archéoscope
10h50 – 12h00	Assemblée générale statutaire
12h00 – 13h00	Vin d'honneur
13h00 – 13h20	Mouvement vers la salle "La Caïolire"
13h30	Banquet

Ordre du jour de l'assemblée générale 2023

- 1• Mot d'accueil par le président national.
Minute de silence en mémoire de nos disparus.
- 2• Introduction par le président national. Allocution du Bourgmestre. (À confirmer)
- 3• Appel des sections.
Les sections doivent être représentées par leur président ou un délégué mandaté.
- 4• Approbation du PV de l'assemblée générale tenue le 3 avril 2022

à Ham-sur-Heure – Nalinnes.

- 5• Lecture du télégramme à Leurs Majestés le Roi et la Reine.
- 6• CA :
 - a• Sortie d'administrateurs :
Monsieur le Lieutenant-colonel Hre René Fabry et Monsieur Edmond Antoine.
 - b• Administrateurs rééligibles :
Candidats prêts à poursuivre pour un nouveau mandat :
Adjudant-major e.r. François Lambert, Colonel BEM e.r. Jean-Pol Chaudron, 1^{er} Caporal-chef e.r. Roland Hellas et Monsieur Christian André. ▶

- 7• Rapport d'activité 2022 par le secrétaire national.
- 8• Rapport du trésorier national, situation financière 2022 et budget pour l'exercice 2023.
- 9• Rapport des contrôleurs/vérificateurs aux comptes et décharge au conseil d'administration pour l'exercice 2022.
- 10• Désignation de deux contrôleurs/vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2023.
- 11• Fixation de la cotisation pour l'exercice 2024.
- 12• Situation de la revue "Le Chasseur Ardennais" par le rédacteur en chef.
- 13• Appui à la MESA 2023 par l'administrateur presse.
- 14• Congrès nationaux futurs.
- 15• Divers. (À confirmer)
- 16• Remise de médailles d'or du mérite de la Fraternelle. (À confirmer)
- 17• Dernière adresse du président national.
- 18• Transmission de la fonction de président national. Allocution du président d'honneur. (À confirmer)
- 19• Clôture de la 77^e assemblée générale par le président national.
- 20• Brabançonne et Marche des Chasseurs Ardennais.

René Fabry
Président national

François Lambert
Secrétaire national

Lieux de rendez-vous

- **Accueil, assemblée générale, vin d'honneur** : L'archéoscope, quai des Saulx, 14 à 6830 – Bouillon.
- **Monument aux Morts** : place des Champs Prévost, Bd Vauban à 6830 – Bouillon.
- **Office religieux** : église Saints-Pierre-et-Paul, rue de l'Hôtel de Ville à 6830 – Bouillon.
- **Banquet** : salle "La Caiolire", rue de la Gare, 22 à 6831 – Noirefontaine.

Menu

Amuse-bouche

Entrée : Tataki de bœuf, légume pickles, caviar d'aubergine, chips de pommes de terre

Potage

Plat : Coucou de Malines en deux façons
Filet de coucou de Malines, mousseline, légumes glacés, duo de sauces (sauce à la bière fruitée, sauce à la bière IPA)
Effiloché de cuisse de coucou à la bière brune, mousse d'oignon

Dessert

Toutes les boissons peuvent s'obtenir contre tickets boisson. (2,00 € le ticket)

Prescriptions administratives

- Prix de la journée. (Accueil, vin d'honneur, repas) : **35,00 €/Pers.**
- Les **inscriptions** doivent parvenir au trésorier de VOTRE section pour le **25 mars 2023**. Si vous ne participez pas au banquet, merci de le signaler également à votre trésorier. Pour le **1^{er} avril**, les sections renseigneront leurs inscriptions au trésorier national. (2 chiffres : inscrits au repas ; participants non-inscrits au repas)
- Transport en bus : 3 endroits de départ :
 - **Arlon** qui prendra en charge le long de son itinéraire les sections qui le souhaitent.
 - **Liège** qui prendra en charge les membres de la section de Huy-6 ChA.
 - **Vielsalm** avec prise en charge de la section Ourthe et Aisne à la Baraque Fraiture et les sections le long de son itinéraire.
 Les différents itinéraires seront précisés lors du CA et conseil des présidents qui se tiendra avant le congrès. (Février ou mars en fonction des agendas)
- **Point de débarquement des passagers** : Archéoscope de Bouillon via rue du Collège.
- **Zone Pk bus** : Bd Maréchal Vauban. Fléchage en place. (**L'inscription au repas des chauffeurs de bus est à charge des sections de départ de ces véhicules.**)
- **Zones Pk voitures** : accès via la rue du Collège. Fléchage en place.
- **Zone Pk VIP** : rue du Collège face à l'archéoscope.
- **Particularité** : durant l'assemblée générale, une **visite de l'archéoscope** sera organisée pour les accompagnants qui ne souhaitent pas prendre part à cette réunion moyennant le paiement d'une participation individuelle de 5,50 € à régler sur place. Inscription pour la visite chez le secrétaire national pour le **1^{er} avril**. ♦

Bouillon – Plus de 1000 ans d'histoire

Bienvenue à Bouillon, ce sont les mots que nous prononcerons lors de votre participation au 77^e congrès national de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais le 15 avril prochain. Le choix de notre ville médiévale n'est pas anodin.



Organiser ce congrès est, pour le comité de la section de Bouillon et moi-même, un honneur à la taille de notre challenge tant l'équipe est réduite. Je remercie déjà le comité pour le travail accompli et la section Ourthe et Aisne pour sa proposition d'appui et son soutien. À charge de revanche...

Un honneur car en effet, la dernière fois que notre cité a organisé ce congrès date de 1978. À peu de choses près, je n'étais pas né mais je me souviens, tout comme les jeunes de ma génération, que nous avons dû étudier la Marche des Chasseurs Ardennais à l'école pour cette événement.

Il serait réducteur de lier l'histoire de notre localité à la seule période médiévale et à la croisade qui débuta en 1096. Il est indéniable que notre forteresse est connue aux travers du Duc Godefroy qui conduisit la 1^{re} croisade. Mais saviez-vous que l'enceinte a été occupée militairement depuis au moins le 10^e siècle et que la dernière garnison a quitté le château au 19^e siècle ? C'étaient les forces d'occupation hollandaises. Ce n'est pas tout, l'école régimentaire du 12^e de Ligne occupa les anciennes casernes Vauban jusqu'en 1914. Nous aurons l'occasion de voir un vestige de ces bâtiments lors du défilé. Bouillon a donc été militairement occupée pendant plus de 1.000 ans !!!

Limiter Bouillon à sa seule forteresse serait une grave erreur tant les attractions dans notre région sont légions. Une balade en famille (160 km de promenades sur 30 itinéraires balisés sur la commune sans oublier la balade des Poilus au départ de Mogimont que notre section mit en place avec un consortium d'acteurs culturels de la région), visiter le château, le musée ducal, la brasserie de Bouillon, le parc zoologique, faire du karting, font partie de la liste non-exhaustive des activités proposées.

Le jour du Congrès, l'ancrage entre Bouillon et le Bataillon de Chasseurs Ardennais sera renforcé par l'inauguration d'une stèle au square des Chasseurs Ardennais. Pour rappel, la commune est devenue officiellement ville marraine de la 4^e compagnie (Cie) du Bataillon de Chasseurs Ardennais (la Cie de réserve opérationnelle) le 21 avril 2021 et a déjà soutenu un exercice de 2 jours de la 1^{re} Cie en 2021, un exercice de 2 jours de la 3^e Cie en 2022 et notre congrès 2023, ainsi que les activités encadrées par notre section au profit des écoles primaires. Pas mal quand même.

Organiser ce congrès un samedi n'a d'ailleurs pas été choisi au hasard. Cela vous permettra de profiter de l'occasion pour passer un week-end en notre magnifique contrée d'Ardenne surnommée la Perle de la Semois. Nous vous conseillons de visiter le site www.paysdebouillon.be sous l'onglet "se loger", afin de trouver le logement qui vous convient le mieux. Nous tenons également à vous rappeler que lors de la partie "assemblée générale" du congrès, il sera loisible aux personnes ne désirant pas y assister de visiter l'archéoscope Godefroid de Bouillon www.archeoscopebouillon.be (5,50€/pers). Le créneau horaire est réservé. Il vous suffira d'indiquer votre intention lors de votre inscription au congrès. Pour le repas, le nombre de places est relativement limité au vu de la taille de la salle. Donc, réservez vite.

Ne pas remercier la Ville et ses mandataires communaux pour leur soutien à l'organisation de cette journée, oublier de remercier le COCON pour ses conseils et ses appuis, oublier de remercier le comité de la section de Bouillon pour son abnégation tout au long de l'année, oublier de remercier tous les acteurs qui prendront part à cette journée, oublier de vous remercier pour votre participation et votre implication au sein de la grande famille des bérets verts à la hure serait un grave manquement de ma part. Grâce à vous tous, Chasseurs Ardennais et sympathisants des Chasseurs Ardennais, le devoir de mémoire est entretenu et notre Fraternelle garde sa raison d'être.



Nous vous remercions vivement et nous espérons vous (re)voir nombreux pour passer un agréable moment.

Jacques Pougin
Président de la section de Bouillon
Résiste et mords ! ♦

Nous, Vétérans Chasseurs Ardennais

L'objectif de cet article est d'informer nos membres sur l'avancée du statut de Vétéran et le pourquoi de notre adhésion à la Fédération nationale des Vétéran (FNV).

Le sablier du temps est cruel : tous les jours disparaissent des anciens combattants de la Seconde Guerre mondiale. Les Vétéran en deviennent donc les héritiers naturels.

Dans les années postérieures à la Seconde Guerre mondiale, de nombreux militaires ont pris part dans un cadre international à des opérations de défense de nos libertés, à commencer déjà en 1950 pendant la guerre de Corée.

Plus tard, sous les auspices de l'OTAN et des Nations Unies, les Vétéran prirent part à des missions internationales en Afrique, au Proche-Orient, au Moyen-Orient, dans les Balkans et en Asie.

La FNV regroupe toutes les associations patriotiques ayant des Vétéran parmi leurs membres. Ses objectifs principaux sont de défendre les intérêts moraux et sociaux des Vétéran.

La présidence et la vice-présidence du conseil d'administration de la FNV sont assurées à tour de rôle par les associations qui en sont membres.

Notre Fraternelle y a adhéré en 2019.

Rappelons que le statut de Vétéran est reconnu par la loi du 10 avril 2003. Il vise tous ceux qui ont été sur les théâtres d'opération militaire depuis la guerre de Corée.

Actuellement, le statut de Vétéran ne donne lieu à aucune mesure particulière en matière de soins de santé et n'est lié à quasi aucun avantage.

Dans sa note politique, la Ministre de la Défense Ludivine Dedonder mentionnait qu'elle mettait un point d'honneur à améliorer le statut de Vétéran et à mieux le faire connaître : « nos vétérans méritent tout le respect possible pour ce qu'ils ont fait, tant de la part de la Défense que de la société ». La FNV est partie prenante dans le développement de ce statut qui évolue favorablement au cabinet de la Défense. Le dossier devrait être déposé sur le bureau de la Ministre avant la fin de cette année.

Le nouveau statut de Vétéran devrait comprendre deux aspects :

- L'aspect immatériel
Respect, reconnaissance, honneur (cfr le défilé du 21 juillet 22), etc.
- L'aspect matériel
Avantages dans les transports publics, aspects médicaux (à l'étude), gratuité dans les musées et lieux de mémoire gérés par le War Heritage Institute (héritier du musée de l'Armée), etc.

La FNV coordonne également les "manifestations Vétéran" et est l'interlocutrice unique des Chef et Vice-chef de la Défense.

Le nouveau président de la FNV s'emploie à éviter les doublons entre les différents ministères chargés de l'organisation de ces cérémonies patriotiques.

La FNV est donc amenée à devenir le guichet unique pour les manifestations suivantes : 7 avril (journée des Vétéran), cérémonies au Cénotaphe à Londres, défilé du 21 juillet.

Sachez aussi que Sa Majesté le Roi Philippe est très sensible à la participation des Vétéran aux cérémonies mentionnées ci-dessus et l'a fait savoir via sa Maison militaire.

Notre Fraternelle se devait d'être membre de la FNV pour les raisons suivantes :

- Elle compte plusieurs centaines de Vétéran en son sein.
- Faire entendre notre voix, avancer des propositions favorables aux Vétéran.
- Participer et influencer le processus de décision.



En 1934, Staline disait : le Pape, combien de divisions ? Il en va de même avec notre participation aux cérémonies nationales "Vétéran". Une marée de bérets verts à la hure augmente certes notre visibilité, mais nous donne également un poids supplémentaire afin de défendre **vos** intérêts.

Comment officialiser son statut de Vétéran ?

Les Vétéran sont des membres du personnel de la Défense (actifs, pensionnés ou anciens) qui, depuis la fin de la guerre de Corée, ont participé à au moins une mission à l'étranger reconnue.

Si vous croyez entrer en ligne de compte pour le statut de vétéran, toutes les modalités pratiques se retrouvent sur le site internet : <https://www.cdsca-ocasc-website.be/fr/organisation/nos-beneficiaires/veterans/>.

HRA-E/N/DH-EO (DG HR)
Quartier Reine Elisabeth
Rue d'Evere 1, 1140 Bruxelles
dghr-hra-e-n-bur-dh@mil.be ♦



Au Bataillon



Un nouveau chef de Corps au Bataillon

Le lieutenant-colonel BEM Frédéric Thiry

Le 7 octobre dernier, le Lieutenant-colonel BEM Vincent Douniaux remettait le commandement du Bataillon au Lieutenant-colonel BEM Frédéric Thiry.

La cérémonie de passation de commandement a eu lieu sur la plaine de parade du Bataillon à Marche-en-Famenne. De très nombreux invités s'étaient donné rendez-vous pour l'occasion. À remarquer parmi eux Monsieur Willy Borsus, Vice-président et Ministre de la Wallonie, Monsieur André Bouchat, Bourgmestre de Marche-en-Famenne et le Général-major Pierre Gérard, Commandant de la Composante Terre et président de la cérémonie.

Celle-ci débuta par un court discours du chef de Corps sortant. Il commença par mettre en exergue la nécessité pour tout le personnel du Bataillon de s'entraîner sans relâche et exprimer sa conviction que ce personnel a la ferme volonté de ne cesser de se perfectionner. Il vanta ensuite les capacités multiples du Bataillon, disponible 24 heures sur 24, 7 jours sur 7 et 365 jours par an. Soulignant ensuite le rôle essentiel joué pour l'instant par la 2^e compagnie en Lituanie, il invita l'assistance à avoir une pensée pour tous ceux et celles qui défendent nos libertés et pour leurs proches, grâce à qui nous pouvons dormir sur nos deux oreilles. Enfin, il adressa ses remerciements particuliers à trois personnes sans qui il n'aurait pas été présent ce 7 octobre à l'endroit où il se trouvait : son papa, le Colonel BEM e.r. Steyaert et le Colonel BEM Marteau.

Des fleurs furent ensuite déposées au pied du monument aux 1 et 4 ChA par le chef de Corps ainsi que les présidents de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et de sa section régimentaire.

Le titre de caporal d'honneur du Bataillon fut alors remis à deux personnalités : Monsieur **Hugues Wenkin** d'abord, historien, parfait connaisseur de la campagne des 18 jours menée par les Chasseurs Arden-

nais en 1940 et promoteur de l'image des Chasseurs Ardennais grâce à la publication de plusieurs ouvrages de référence sur le sujet ; Monsieur **Jeremy Rochez** ensuite pour avoir contribué gracieusement, et grâce à un média créé par lui, au maintien du niveau d'entraînement physique du personnel du Bataillon durant la période de confinement et avoir continué ensuite à s'investir dans le développement d'outils de planification de l'entraînement physique.

Avant de passer le Bataillon en revue, le chef de Corps invita Madame **Sophie Verschueren**, la compagne du Commandant du même nom qui fut son officier opérations et entraînement durant la quasi-totalité de sa période de commandement, à le rejoindre. Il lui offrit un bouquet de fleurs pour la remercier d'avoir veillé à la cohésion entre les épouses et compagnes des officiers du Bataillon et remercier ainsi symboliquement toutes les copines, compagne ou épouse des Chasseurs Ardennais pour leur patience et sans qui leur partenaire ne pourrait tout simplement pas faire son beau métier.

Vinrent alors la revue du Bataillon par le chef de Corps sortant, la reconnaissance du nouveau chef de Corps par le Colonel BEM Geeraerts, Commandant de Brigade, un intermède musical par la musique royale de la Marine et le défilé du Bataillon. Avant que la plaine de parade du Bataillon ne se vide, des discours furent prononcés par le Commandant de Brigade qui mit en avant les qualités de leader du Lieutenant-colonel BEM Douniaux et par les présidents de la Fraternelle et de sa section régimentaire qui se félicitèrent tous deux des liens étroits entretenus durant la période de commandement passée entre la Fraternelle et le Bataillon. Les trois orateurs remirent un cadeau au partant et souhaitèrent la bienvenue au nouveau chef de Corps et à son épouse en remettant chacun à cette dernière un bouquet de fleurs. La journée se termina par un apéritif et un standing lunch appréciés des convives.

La rédaction remercie vivement

le Lieutenant-colonel BEM Douniaux pour son aide et celle de son personnel dans l'élaboration de la revue "Le Chasseur Ardennais". Elle lui souhaite bon vent dans sa nouvelle fonction à la chaire de leadership à l'École Royale Militaire et bonne chance dans la suite de sa carrière. Elle adresse ses sincères félicitations au nouveau chef de Corps, lui souhaite plein succès dans la conduite du Bataillon et se réjouit de collaborer avec lui pour promouvoir ensemble la réputation des Chasseurs Ardennais. ▶



Monsieur Hugues Wenkin –
Caporal d'honneur



Monsieur Jeremy Rochez –
Caporal d'honneur



Madame Sophie
Verschueren fleurie



Dernière revue

Présentation du Lieutenant-colonel BEM Frédéric Thiry

Le Lieutenant-colonel breveté d'état-major Frédéric Thiry entre sous les armes en 1996. À l'issue de sa formation au sein de la 137^e promotion toutes armes de l'École Royale Militaire et à l'école d'infanterie, il rejoint le Régiment de Chasseurs Ardennais et y occupe la fonction de chef de peloton d'infanterie blindée. C'est dans cette fonction qu'il sera déployé en Afghanistan (**ISAF**) pour la première fois.

En 2005, il rejoint l'école d'infanterie et y occupe les fonctions d'instructeur sous-officiers et d'officier Training.

De retour à Marche-en-Famenne de 2008 à 2011, il occupe la fonction de commandant de compagnie au sein du Régiment de Chasseurs Ardennais et est déployé en Afghanistan (**OMLT**) en tant que mentor compagnie et team leader.

Avant de reprendre le chemin de l'école pour y suivre la formation d'officier supérieur, la Capitaine Thiry est une nouvelle fois déployé en Afghanistan (**ISAF**) en tant qu'adjoint de l'officier plan (J5).

De 2013 à 2016, le Commandant Thiry exerce la

fonction d'officier opérations et entraînement au sein du Bataillon médian de Chasseurs Ardennais. Durant cette période, il occupe la fonction d'adjoint de l'officier opérations (J3) au Mali (**EUTM**) et est déployé avec le Bataillon dans les rues de Belgique en appui de la police fédérale (**OVG**).

À l'issue de sa formation de breveté d'état-major, il devient l'un des premiers Belges à intégrer la structure de l'armée de Terre française dans le cadre du projet **CaMo**. De 2018 à 2020, il participe à la rédaction de la doctrine franco-belge scorpion au sein du centre de doctrine et d'enseignement du commandement à Paris. Il est ensuite affecté à l'état-major de la Composante Terre pour appuyer le développement de la capacité motorisée.

Le Lieutenant-colonel breveté d'état-major Frédéric Thiry est marié à Sophie et ensemble ils ont deux enfants : Lucas (17) et Marion (14). ♦



26 octobre 2022 — Visite royale au détachement eFP en Lituanie

Lors de la visite d'État qu'ont effectuée nos souverains en Lituanie du 24 au 26 octobre dernier, le Roi a rencontré les Chasseurs Ardennais de la 2^e compagnie qui participaient à l'exercice Iron Wolf dans le cadre de la mission OTAN enhanced Forward Presence (eFP). Cette mission a pour but de renforcer depuis 2016 la posture de dissuasion et de défense de l'Alliance face au nouvel environnement de sécurité.

La 2^e compagnie, qui a quitté le territoire national en août dernier et ne reviendra en Belgique que début 2023, est intégrée dans un *battlegroup* multinational composé d'Allemands, de Néerlandais, de Luxembourgeois, de Norvégiens et de Tchèques.

La visite royale a débuté par un briefing donné par le Major Jean-Marc Baudouin, commandant en second du Bataillon et *Senior national Representative* (SNR) du détachement belge. Ce briefing fut suivi d'une démonstration dynamique et d'une présentation de matériels. Dans son adresse aux troupes, le Roi a exprimé sa fierté envers les militaires belges stationnés à la frontière orientale de l'OTAN. « *Les Alliés montrent leur solidarité, mais aussi leur détermination à préserver nos libertés, nos valeurs démocratiques et notre prospérité. Nous voyons cette solidarité se refléter ici aujourd'hui. Et c'est impressionnant.* » Le Roi eut ensuite la possibilité de s'entretenir avec nos gars. ▶



Les soldats ont volé mon GSM et fait des photos bizarres



© Sudinfo

Cette semaine j'ai râlé – rigolé sur nos militaires. Alors que je suivais la ministre de la défense en visite dans la base de l'OTAN de Pabradé en Lituanie, les soldats se sont emparés de mon GSM et ont fait des dizaines de selfies... dans mon dos. J'ai tout découvert dans l'avion.

Nous sommes en plein champ de boue, une dizaine de blindés sont parqués devant nous, les Belges viennent de terminer leur démonstration, on a tiré de tous les côtés. Dans une visite officielle, surtout dans une base militaire, il y a beaucoup de mouvements. Entre les gardes du corps, les officiels et les journalistes il faut faire sa place.

Nous n'avons pas des heures. Pour installer le plateau d'interview de la ministre Dedonder j'abandonne mon pied de caméras en plein milieu de la pampa. Je ne crains pas les voleurs, les Chasseurs Ardennais me semblent dignes de confiance. Deux heures trente plus tard, dans l'avion de retour, je découvre le petit jeu de nos soldats. Ils se sont positionnés à tour de rôle devant mon smartphone et se sont pris en selfie. Tirage de langues, poses avec les doigts, à trois, à cinq, en rigolant ou pas, c'est un festival de bizarreries. Mention très spéciale au soldat qui s'est même filmé en mode «défilé de mannequin». En tenue de combat, visage camouflé, il apparaît dans un déhanché impressionnant. C'est Pretty Woman Les soldats ont volé mon GSM et honnêtement j'ai bien ri. Ces gars-là sont des cracks. S'ils sont de votre famille, dites-leur que la rédac de Sudinfo s'est bien marrée. ■



Publié avec l'autorisation de Sud Info

Saint-Hubert au Bataillon

Comme de coutume, la fête de Saint-Hubert a débuté par une messe chantée et sonnée à la Basilique de la ville du même nom, ville marraine du Bataillon. L'office religieux fut célébré le mercredi 26 octobre en soirée. Il fut suivi d'un cocktail dînatoire.



Revue par le président de cérémonie

Le lendemain, la journée commença par une parade à laquelle quelques invités avaient été conviés et qui était présidée par le Colonel BEM Harvent, ancien chef de Corps et Doyen des Chasseurs Ardennais. Dans son allocution, le chef de Corps remercia tout particulièrement pour

sa présence la famille du Sergent Cyril Op de Beck décédé en mai dernier. Il adressa ensuite quelques mots à son personnel en lui souhaitant une agréable fête de St-Hubert, propice au renforcement des liens entre tous les membres du Bataillon et, par voie de conséquence, de son esprit de Corps. Vint ensuite le moment de fleurir le monument aux 1 et 4 ChA, ainsi



Dépôt de fleurs au monument au Caporal Patoux

que le monument au Caporal Patoux. À côté du chef de Corps officièrent le président national et le président de la section régimentaire de la Fraternelle, tandis que les Adjudants-majors en retraite Peltier et Deribreux, anciens adjudants de Corps, fleurissaient le monument au Caporal Patoux. Le président et le vice-président national ▶

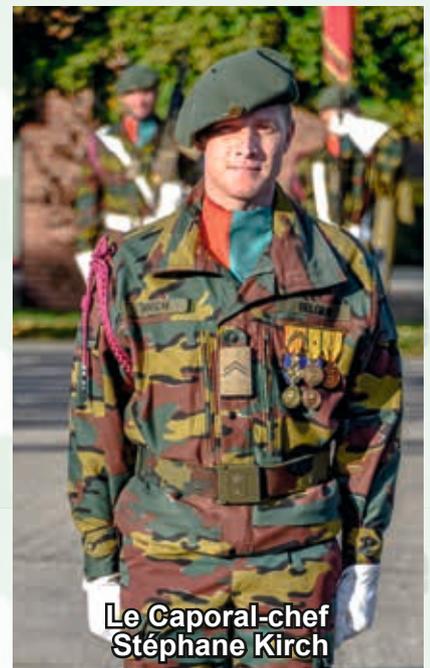




de la Fraternelle remirent alors aux 1^{er} Caporal-chef Wilfrid Decru et au Caporal-chef Stéphane Kirsch la médaille du mérite de la Fraternelle avec la barrette "exemplo". Ces travailleurs de l'ombre, qui en font plus qu'ils ne doivent, ont ainsi été remerciés pour leur investissement personnel permanent et leur attachement aux Chasseurs Ardennais. Le chef de Corps s'entretint aussi avec sept jeunes pensionnés qui l'avaient rejoint sur le parade ground et dont la carrière militaire était évoquée à l'attention du public présent. Il leur souhaita bon vent dans leur nouvelle vie. Les pensionnés concernés étaient l'Adjudant Laurent Crowin, l'Adjudant Jean-Marc Denoël, l'Adjudant Dominique Maurer, le 1^{er} Sergent-major Jean-Yves Lukosz, le 1^{er} Sergent-major Michel Nickmans, le 1^{er} Caporal-chef Jean-Marie Bodart et le 1^{er} Caporal-chef Philippe Delchambre. Pour clôturer la parade, il appela le 1^{er} Caporal-chef Pierre Dradin qu'il remercia pour la confection de la plaque qui allait être apposée sur le mur du bloc état-major lors de l'inauguration de la terrasse des Chasseurs Ardennais.



Le 1^{er} Caporal-chef Wilfrid Decru



Le Caporal-chef Stéphane Kirsch



Le 1^{er} Caporal-chef Pierre Dradin et la tripléte

Celle-ci, initiée sous le commandement du Lieutenant-colonel BEM Lathuy, vient d'être achevée entre le bloc état-major et le parade ground. Le chef de Corps invita du reste l'intéressé à inaugurer lui-même cette terrasse à l'issue de la parade du jour. Celle-ci se termina par le défilé du Bataillon. S'ensuivirent les jeux traditionnels qui, en l'absence de la 2^e compagnie déployée en Lituanie, furent remportés cette année par un groupe composé de la 1^{re} compagnie ainsi que des compagnies EMS et CRO, opposé à la 3^e compagnie. ♦



Les jeunes pensionnés

Le coin de l'Amicale des Anciens du 20A



Amicale du 20A

Hommage au Colonel Théo Devaux

Dans la revue 289, la section de Liège-Verviers vous faisait part du décès, le 15 août dernier, du Colonel Théo Delvaux, ancien chef de Corps du 20A. La rédaction s'excuse pour avoir mal orthographié le nom du défunt. Il s'agit en effet du Colonel Devaux à qui le président de l'amicale des Anciens du 20A rend hommage dans l'article qui suit.



C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de notre ami, le Colonel e.r. Théo Devaux ce 15 août 2022.

Admis à l'École Royale Militaire avec la 106 Promotion Toutes Armes en 1966, il rejoint le 20A en 1971 pour y exercer successivement les fonctions d'observateur avancé, de chef de peloton et d'officier de tir de batterie.

En 1973, il passe son brevet Para-commando et est affecté à la Batterie Para-Commando.

À l'issue de son cours de formation d'officier supérieur à l'Institut Royal Supérieur de Défense, il revient au 20A en 1982 pour y devenir commandant de batterie et ensuite officier responsable des opérations et de l'entraînement.

Nommé au grade de Major en 1985, il fait mutation à l'État-Major de la Force Terrestre au sein de la Section Plans et Programmes.

En 1989, année où il est nommé au grade de Lieutenant-colonel, il reprend le comman-

dement du 20A jusqu'en 1992.

Il fait ensuite mutation successivement à l'État-Major de la Force Terrestre (GS et GSX-E) et à l'État-Major Général (JSO-P) pour y terminer sa carrière en 2002 au grade de Colonel.

Lorsqu'il était chef de Corps du 20A, j'ai eu l'honneur et le plaisir de servir sous ses ordres. En dehors de ses grandes compétences techniques et tactiques, c'était aussi un homme aux qualités humaines remarquables. Il a toujours gardé un attachement sincère à notre ancienne Unité, et participait fidèlement à chacune de nos réunions.

Il laisse un grand vide parmi sa famille et ses proches, mais également chez tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Au nom de l'amicale des Anciens du 20A, je présente à la famille et aux proches mes plus sincères condoléances, et leur souhaite de tout cœur de retrouver un peu de quiétude, non dans un impossible oubli, mais dans le souvenir des jours heureux passés avec Théo.

Serge Rifaut
Colonel e.r. ♦

Dans les sections



Florenville

Le mot du président

Pour des raisons de santé, notre porte-drapeau n'a pu se rendre aux cérémonies du 11 novembre organi-

sées dans la commune de Florenville. Toute la section florentine lui souhaite un prompt et rapide rétablissement.

Hospitalisation

Nous n'avons pas connaissance de l'hospitalisation ou de la maladie d'un de nos membres. Si tel est ou serait le cas, tous nos souhaits de prompt rétablissement les accompagnent.

Activités passées

1 Le 11 novembre, participation aux cérémonies de l'armistice 14-18 à Chiny et dépôt de gerbe à Florenville.

1 Le 13 novembre, participation au Te Deum en l'église de Florenville.

Assemblée générale régionale

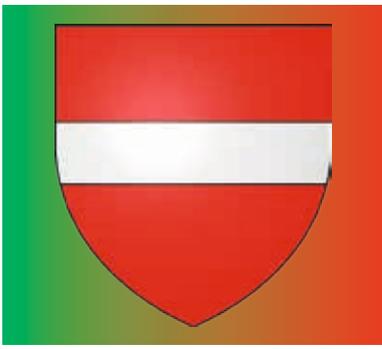
L'assemblée générale de la section se tiendra dans le courant du mois d'avril si toutefois rien ne vient nous contrarier. L'invitation vous parviendra en temps utile.

Vœux

Le comité de Florenville vous souhaite à tous et toutes de bonnes fêtes de fin d'année, et que la prochaine année soit meilleure, c'est ce que nous pouvons espérer...

Cotisations

Comme tous les ans nous passerons après le nouvel an, le montant est toujours le même (12 €). ♦



Bouillon

Le mot du président

Chers lecteurs de la revue de notre Fraternelle,

Comme d'habitude, je relaterai les différentes activités de notre section depuis la dernière publication.

6 novembre – AG de la section

Quelle belle journée que ce 6 novembre ! Cette année, la traditionnelle messe fut célébrée en l'église de Sensenruth où déjà la bonne humeur a commencé à se mettre en place grâce au corps pastoral. Après un court déplacement vers la Brasserie de Bouillon, la partie protocolaire de notre AG commence. Quelques paroles puis le toast au Roi pour lancer la partie festive, et quelle fête !!! Je remercie tous les convives qui nous ont permis de faire de cette journée une réussite.



Arlon-Attert-Athus

Activités passées

Le mois de novembre est propice au devoir de mémoire et il nous incombe de le respecter. Nous espérons que beaucoup de nos membres,



11 novembre

Comme d'habitude, pour nous, le 11 novembre commence aux aurores afin d'aller placer le drapeau au Belvédère. Nous estimons que nos couleurs nationales ne doivent pas sortir uniquement au moment des compétitions sportives, mais également, voire surtout, lors des hommages rendus aux Anciens. Gageons que nous puissions faire confiance aux jeunes pour qu'ils relèvent ce défi.



2023

Comme chacun le sait, notre section organisera le congrès national le 15 avril et nous sommes conscients de la complexité d'une telle activité qui demande pas mal de coordination entre différents partenaires. Nombre

sympathisants et autres, ont été présents aux différentes cérémonies.

1 Le vendredi 4 novembre 2022 : Cérémonie du 90^e Relais Sacré.

1 Le vendredi 11 novembre 2022 : Cérémonie de l'Armistice à Waltzing organisée par l'UGPA.

1 Mardi 15 novembre 2022 : Fête du Roi en l'église Saint-Martin à Arlon avec intervention des cultes et de la laïcité.

1 Mercredi 16 novembre 2022 : Messe en l'honneur de saint Hubert en l'église de Waltzing, célébrée par l'Abbé Bachelart qui rappelle durant son homélie combien est important ce devoir de mémoire, plus Te Deum.

de personnes se sont déjà proposées comme bénévoles pour cette organisation et nous les en remercions. Finalement, nous ne serons jamais trop. D'autant plus que cette date s'inscrit dans la foulée de la remise en place de notre traditionnelle excursion vers le Bataillon de Chasseurs Ardennais avec les enfants de 5/6^e primaire.

Par contre, le calendrier des vacances scolaires ne nous fait pas de cadeau. En effet, nos marches commémoratives avec ces mêmes élèves ne pourront plus se dérouler le 8 mai puisqu'ils seront en congé de Pâques du 30 avril au 14 mai. Nous nous adapterons.

Ceci clôture ce petit état des lieux de notre section qui parvient tant bien que mal à garder son nombre de membres, mais quels membres !!!

Merci à vous de continuer à nous faire confiance.

Résiste et mords !

Jacques Pougin
Président ♦

Après la messe, repas retrouvailles toujours très convoité et en présence de nombreux convives dont notre secrétaire national François Lambert accompagné de son épouse.

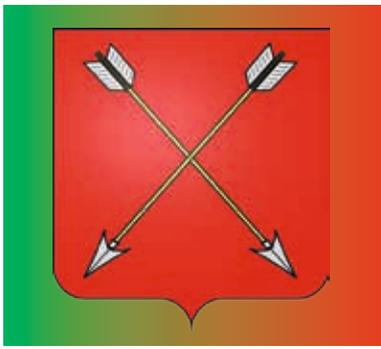
Jubilé

Monsieur et Madame Seyll-Turbang ont fêté leur anniversaire de mariage (65 ans).

Félicitations aux heureux jubilaires.

Voeux

D'avance nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de fin d'année et surtout prenez soin de vous. ♦



Virton

À la lecture attentive de la revue de juillet, vous aurez certainement remarqué qu'il n'y avait pas eu d'article concernant la section de Virton. Ce n'est nullement la faute du secrétaire de la section, mais bien de la rédaction de la revue qui, suite à une mauvaise manipulation du fichier, a omis de reproduire le compte-rendu de la section.

La rédaction de la revue demande aux lecteurs de bien vouloir l'excuser pour ce malheureux oubli.

Hospitalisations

N'ayant pas eu connaissance de membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement. Toutefois, vu la recrudescence du Covid en maison de repos, notre plus que centenaire **Roger Lefèvre** d'Ethé, âgé de 103 ans et 9 mois, a été mis en isolement pendant 10 jours. Vu sa robuste constitution, il a été remis sur pieds assez rapidement. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

In memoriam

Nous tenons à déplorer, pour la troisième fois cette année, le décès d'un de nos membres en la personne de **Germain Simon** originaire de Vance, décédé à 103 ans et 10 mois. (Ses faits d'armes ont été relatés dans la revue 275 de janvier 2019.) Ses funérailles ont été célébrées en l'église de Vance le 4 octobre dernier, accompagné de 8 porte-drapeaux venus des sections de Virton, d'Etalle et de Chantemelle. Nous présentons nos cordiales condoléances à la famille.

Extrait de l'hommage rendu par notre secrétaire :

« ... Germain a été fêté avec faste et non des moindres à Etalle par les édiles communaux le dimanche 11 novembre 2018 lors de la commémoration de l'Armistice, 14 jours avant la date officielle de son centenaire ! Parisé, mais quelle belle fête cependant... »

Entretemps, Il fit partie de la section des Chasseurs Ardennais d'Etalle puis celle de Virton, et fut pendant de nombreuses années et sans compter son temps, porte-drapeaux lors des commémorations patriotiques dans les villages de Vance, Fouches et Hachy.

C'est à ce titre que trois membres de la section de Virton de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, accompagnés du président national, du secrétaire national, du bourgmestre d'Etalle et de Laurent Maillen, ont eu ainsi l'insigne honneur de lui rendre visite pour ses 100 ans à la maison de repos "Le Refuge" à Marbehan le 16 mars 1919.

Nous avons échangé de bon cœur de nombreux souvenirs patriotiques et chansons d'antan autour d'un bon goûter, entourés de sa famille. Sans oublier d'entonner ensemble la Marche des Chasseurs Ardennais qui lui était si chère... Un bel après-midi inoubliable.



Cependant, l'âge avançant, Germain, ancien combattant de 40-45, (il n'en reste plus que 2 dans la province de Luxembourg à savoir : Roger Lefèvre d'Ethé qui aura 104 ans le 14 février prochain et Jean-Baptiste Kobs d'Athus, âgé de 102 ans et 9 mois) nous a quittés "en bon belge" à un âge très respectueux de 103 ans et 10 mois.

Merci Germain pour votre investissement au sein de la section des Chasseurs Ardennais d'Etalle. Nous vous en sommes bien reconnaissant. Reposez aujourd'hui en paix... »

Activités passées

- 1 3 avril : Congrès à Ham-sur-Heure.
- 1 19 juin : Au Banel à Florenville.
- 1 14 juillet : Gorcy, Ville-Houdlémont, Pourru au Bois.



À l'initiative de M^{me} Jeanne-Marie Vets d'Arlon, les amis porte-drapeaux d'Arlon, Bastogne et de Virton à Attert

- 1 20 juillet : Te Deum à Attert.
- 1 21 juillet : Te Deum à Virton et à Meix-devant-Virton.



Les porte-drapeaux de Virton lors de la réception à l'Hôtel de Ville. ©Sophie Dubois

- 1 10 août : Fontenoille.
- 1 20 août : Commémorations Bleid, Gomery et Latour.
- 1 21 août : Commémorations monuments à Virton et à Ethé.
- 1 22 août : Mussy-la-Ville, commémorations.
- 1 24 août : Gorcy et Ville-Houdlémont.
- 1 25 août : Bellefontaine au Radan.
- 1 12 septembre : Rossignol, cimetière militaire.
- 1 28 septembre : Chassepierre, messe et repas.
- 1 30 septembre : Bastogne, AG statutaire.
- 1 10 novembre : Virton, Flamme du souvenir.
- 1 11 novembre : Saint-Mard, Armistice aux cimetières des communes de Meix-devant-Virton, Jamoigne et les Bulles.
- 1 11 novembre : Repas à Rouvrois.
- 1 15 novembre : Virton, Te Deum.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année en famille et au plaisir de se revoir le samedi 15 avril 2023 lors du congrès national à Bouillon.

Michel Demoulin ♦



Saint-Hubert

Mot du président

La section de Saint-Hubert souhaite bon vent au Lieutenant-colonel BEM Vincent Douniaux dans ses nouvelles fonctions et plein succès au nouveau chef de Corps, le Lieutenant-colonel BEM Frédéric Thiry.

In memoriam

† M. **Jean-Claude Toussaint**, frère de notre président de section, décédé à Libramont le 24 mai 2022 à l'âge de 75 ans.

† M^{me} **Brigitte Pigeon**, fille de notre membre adhérent M^{me} Francine Pigeon-Grandjean, décédée à Lamouline le 24 septembre 2022 à l'âge de 56 ans.

† M. **Louis Rodes**, membre adhérent, décédé à Libramont le 1^{er} octobre 2022.

† M^{me} **Danielle Paquin**, épouse de notre membre effectif M. Jacky Chardome, décédée à Villance, le 19 octobre 2022 à l'âge de 69 ans.

Aux familles endeuillées, nous réitérons nos sincères condoléances.

Hospitalisations

Nous présentons à tous nos membres malades ou hospitalisés nos vœux de prompt et complet rétablissement.

Activités passées

1 30 septembre : Conseil d'administration à Marche-en-Famenne. Présence du président S. Toussaint et du vice-président A. Nannetti.

1 7 octobre : Remise de commandement au Bataillon de Chasseurs Ardennais. Présence du président, du vice-président et d'une délégation de la section.

1 23 octobre : Commémoration Dechenschule et Neerfeld à Saint-Hubert. Présence de notre drapeau accompagné d'une délégation de la section.

1 26 octobre : Fête de la Saint-Hubert.



🕒 18h30 : Dépôt de fleurs au monument aux morts de la ville.

🕒 19h00 : Messe à la basilique avec les autorités civiles et militaires, les sonneurs de trompe de chasse et le Bataillon de Chasseurs Ardennais.

1 27 octobre : Cérémonie et jeux de la Saint-Hubert au Bataillon de Chasseurs Ardennais à Marche-en-Famenne. Présence de notre vice-président A. Nannetti.

1 11 novembre : Commémoration des 104 ans de l'Armistice, dépôt de fleurs aux différents monuments aux morts des villages de l'entité de Saint-Hubert, en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux drapeaux.



🕒 10h00 : Dépôt de fleurs au monument aux morts à Saint-Hubert.

🕒 11h00 : Office religieux à l'église d'Hatrival.

🕒 12h30 : Apéritif et repas à la salle Planchard à Arville.

1 15 novembre : Fête du Roi.
11h00 : Te Deum à l'église Saint-Gilles à Saint-Hubert en présence de autorités civiles et militaires, de nombreux drapeaux et des écoles.

Activités futures

1 17 février 2023 : Cérémonie d'hommage au mémorial du Roi Albert 1^{er} au Béoli (forêt du Roi Albert).

1 15 avril 2023 : Congrès national à Bouillon.

1 22 avril 2023 : Assemblée générale de la section de Saint-Hubert.

Vœux

Le président et les membres du comité de la section régionale de Saint-Hubert présentent leurs meilleurs vœux à tous les membres de notre fraternelle et à leurs familles. Que cette année 2023 vous apporte joie, santé et bonheur.

Cotisations 2023

Pour l'instant, nos délégués bénévoles passent dans la localité pour l'encaissement de la cotisation 2023. Le prix est inchangé, soit 12 €. Merci de leur réserver un bon accueil et de continuer à soutenir notre association. Les membres non contactés personnellement recevront une invitation à payer leur cotisation par courrier. Merci d'y répondre sans tarder. Un rappel engendre toujours des frais supplémentaires.

Divers

Les membres qui souhaitent postuler une fonction de commissaire dans le comité régional de St-Hubert en 2023 sont invités à contacter le président avant fin mars 2023.

Lors d'un **changement d'adresse** ou lors d'événements importants survenus à un membre de notre section régionale, veuillez prendre les mesures nécessaires pour prévenir votre président Serge Toussaint ☎ 061/613887 ou GSM 0498 455918. ♦





Vielsalm-3 ChA

Le mot du président

Cher(e)s membres, cher(e)s ami(e)s sympathisants,

Toutes nos activités réalisées en 2022 ont connu un franc succès, grâce à votre fidèle collaboration. Je vous en remercie.

En espérant que celles de l'an prochain ne soient pas perturbées par un réveil de la pandémie ou par les nuisances de la crise économique, je suis sûr que vous continuerez à faire vivre votre section par l'attachement et le dévouement que vous lui avez toujours accordés.

Au nom du comité, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2023.

Lucien Paquay

In memoriam

† Madame **Denise Wayaffe**, membre adhérent, est décédée le 22/08/2022 à l'âge de 93 ans.



† Monsieur **Henri Schmitz**, membre adhérent, est décédé le 11/09/2022 à l'âge de 96 ans.

Notre membre du comité, M. Yvon Schenck portait le drapeau de la FNC de Beho lors des funérailles.

† Monsieur **Balduin Palm** fut sergent milicien au 3 ChA en 1960/61. Il est décédé le 15/09/2022 à l'âge de 81 ans.



Le président, le porte-drapeau et M. Hervé Midre, membre du comité, ont assisté aux funérailles à Sankt-Vith.

† L'Adjudant-chef e.r. **Ewald Reinerz** est décédé le 14/10/2022 à l'âge de 85 ans. Sergent milicien au

3 ChA en 1956–57, il devint sous-officier d'active et servit durant plusieurs années à la 3 Cie. Il termina sa carrière au peloton transmission.

Le président et nombre de ses anciens collègues entouraient notre drapeau lors de ses funérailles.

Nous réitérons nos plus sincères condoléances aux familles endeuillées.

Nouveaux membres

C'est avec grand plaisir que nous accueillons dans nos rangs :

- † Monsieur **Daniel Hotte** de Saint-Servais – membre E ;
- † Madame **Josine Dirx** de Vielsalm – membre adhérent ;



† Monsieur **Alain Hublau** de Warremme – membre E ;

† Madame **Jacqueline Fawe** de Queue-du-Bois – membre adhérent.

Nous leur souhaitons la bienvenue dans nos rangs.

Activités passées

1 Notre assemblée générale se déroula le samedi 8 octobre dans l'ancien château des Comtes de Salm. L'apéritif et ses délicieux accompagnements servis à l'accueil furent, comme chaque année, très appréciés.

La partie académique débuta par la réception de notre drapeau, suivie du moment de recueillement pour nos membres disparus.

- Le président salua la présence de :
 - M.M. **Elie Deblire** et **Francis Bairin**, Bourgmestres de Vielsalm et de Trois-Ponts ;
 - Madame **Véronique Léonard**, Bourgmestre de Gouvy ;
 - les colonels e.r. **Baudoin Keutiens**, **Walter Dewulf** et **Jean-Pierre Urbain**, anciens du 3 ChA ;
 - le Colonel e.r. **Harold Hering**, ancien chef de Corps du bataillon de chasseurs d'Euskirchen, unité

jadis jumelée avec le 3 ChA ; — nos fidèles anciens bérêts verts à la hure, nos amies et amis sympathisants, les épouses et les compagnes.

• Malgré les décès et les non-paiements de cotisation, notre section comptait 410 membres au 1^{er} janvier 2022, ce qui nous assure une situation financière très satisfaisante.

• La comptabilité fut contrôlée par l'Adjudant e.r. **Bernard Lugens** dont le rapport mentionnait : « Sans remarque. Bravo au trésorier. Comptabilité claire et précise ».

• La partie académique se termina par la remise de la médaille de bronze à :

⊘ Monsieur **Francis Bairin**, Bourgmestre de Trois-Ponts ;

⊘ Monsieur **René Huens**, notre vice-président ;

⊘ Monsieur **Vincent De Koninck**, membre du comité ;

⊘ Monsieur **Hervé Midre**, membre du comité ;

⊘ Monsieur **Christian Merlot**, membre effectif ;

⊘ Monsieur **Arthur Solheid**, membre effectif.

• Le drapeau quitta la salle aux sons d'une vibrante Brabançonne.

• Les quelque cent participants furent très satisfaits de la qualité du repas, ce qui galvanisa leur générosité pour la tombola qui clôtura cette belle journée de retrouvailles.

1 Le 4 novembre dernier, le trésorier Jürgen Margraff et Vincent De Koninck représentaient notre section à une réception chez nos amis chasseurs d'Euskirchen où ils furent chaleureusement accueillis.

Activités futures

Le congrès national aura lieu le samedi 15 avril 2023 à Bouillon. Les désireux d'y participer contacteront le président et/ou les secrétaire et trésorier. ▶

Cotisation

Hormis ceux qui ont déjà réglé leur cotisation de 12 € pour 2023, les membres ont reçu un courrier les priant de bien vouloir faire de même **AVANT le 20 février** prochain. Cette date limite, introduite pour des raisons budgétaires, vous évitera de **NE PAS** recevoir la 1^{re} revue de 2023.

Das Wort des Präsidenten

Liebe Mitglieder, liebe Sympathisanten, alle unsere Aktivitäten für das Jahr 2022 waren dank ihres Mitwirkens von Erfolg gekrönt, ich danke ihnen herzlichst.

Ich hoffe, das diejenigen des kommenden Jahrs nicht von einem erneuten Ausbruch der Pandemie, oder von den Wehen der ökonomischen Krise beeinträchtigt werden, denn ich bin sicher das ihr werte Mitglieder unsere Sektion durch eure Treue und euren Einsatz Leben einhauchen werdet.

Im Namen des Komites wünsche ich ihnen ein gutes und glückliches neues Jahr 2023.

Lucien Paquay

In memoriam

† Herr **Henri Schmitz**, Sympathisant & Mitglied, ist im Alter von 92 Jahren am 11/09/22 verstorben.



Unser Verwaltungsratsmitglied Yvon Schenk hat den Trauerfeierlichkeiten mit der Fahne der FNC beigewohnt.

† Herr **Balduin Palm** war 1960/1961 Reserveunteroffizier im 3ChA, er verstarb am 15/09/22 im Alter von 81 Jahren.

Der Präsident, der Fahnenträger und Hervé Midre haben den Trauerfeierlichkeiten in Sankt-Vith beigewohnt.

† Adjutant Chef **Ewald Reinertz** ist am 14/10/22 im Alter von 85 Jahren verstorben. 56/57 war er Reserveunteroffizier im 3ChA, anschliessend



wurde er Berufsunteroffizier, er hat lange Jahre in der Dritten verbracht, er war zuletzt beim Fernmelde oder Funkzug.

Der Präsident, der Fahnenträger und zahlreiche ehemalige Kollegen haben den Trauerfeierlichkeiten beigewohnt.

Wir entbieten den trauernden Familien unser tiefstes Mitgefühl.

Vergangene Aktivitäten

1] Unsere Generalversammlung fand am 8. Oktober in den Räumen des Contes de Salm statt. Der Aperitif und die gereichten Häppchen fanden wie immer regen Zuspruch und wurden sehr gelobt.



Der akademische Teil der Veranstaltung begann mit dem Einmarsch unserer Fahne, gefolgt von einer Schweigeminute für unsere Verstorbenen.

• Der Präsident begrüßte anschliessend die geladenen Gäste, unter ihnen :

— die Bürgermeister von Vielsalm & Trois-Ponts die Herren **Elie Debliere** und **Francois Bairin**, sowie die Bürgermeisterin von Gouvy, Frau **Veronique Léonard** ;

— die Obersten i.R. **Baudoin Keutiens**, **Walter Dewulf** und **Jean-Pierre Urbain**, ehemalige des 3ChA ;

— Oberst i.R. **Harald Hering** der Befehlshaber des Euskirchener Jägerbataillons das mit dem 3ChA verschwistert war ;



— Die ehemaligen Grünmützen-träger mit dem Schweinskopf, sowie die Sympathisanten/innen, ihre Gattinnen und Freunde/innen.

• Trotz des Ablebens und der nicht eingezahlten Beiträge zählt unsere Sektion noch 410 Mitglieder zum 01/01/2022, das ermöglicht uns eine sehr zufriedenstellende finanzielle Lage.

• Die Buchhaltung wurde vom Adjutant i.R. **Bernard Lugens** kontrolliert, der in seinem Bericht schrieb « Ohne Beanstandung, klare und präzise Buchhaltung ».

• Der akademische Teil fand seinen Abschluss mit der Überreichung der bronzenen Medaille an das effektive Mitglied Herrn **Arthur Solheid**.

• Die Fahne verließ den Saal unter den Klängen der Brabanconne.

• Die beinahe hundert Teilnehmer waren dergestalt begeistert von der Qualität der Speisen daß sie ihrer Großzügigkeit bei der anschliessenden Tombola freien Lauf liessen, die dieses wunderschöne Wiedersehen

abschloß.

1] Am 4. November waren unser Schatzmeister Jürgen Margraff und Vincent De Koninck als Vertreter unserer Sektion beim Empfang der Euskirchener Jäger wo sie auf's herzlichste willkommen geheissen & bewirtet wurden.

Zukünftige Aktivitäten

Der Nationalkongress findet am Samstag den 15. April 2023 in Bouillon statt, Interessenten an diesem Event sollen sich frühzeitig beim Präsidenten, dem Sekretär oder dem Schatzmeister melden.

Mitgliedsbeitrag

Abgesehen von denen die ihren Beitrag von 12 € für 2023 bereits geleistet haben, haben alle Mitglieder ein Schreiben erhalten das sie darauf hinweist den erforderlichen Betrag **VOR dem 20. Februar 2023** einzuzahlen. Dieser Termin ist aus budgetären Aspekten eingeführt worden, bei verspäteter Einzahlung droht die Streichung von den Zustellisten für die erste Zeitschrift von 2023. ♦



Section régimentaire

Le mot du président

Amis Chasseurs Ardennais,

L'AG 2022 a pu enfin avoir lieu au Camp Roi Albert.

Quel plaisir partagé par tous les participants. Il est vrai que tout ne fut pas parfait, car prendre l'apéritif dans les garages était un peu limite, mais comme le soleil était présent cela ne s'est pas trop ressenti.

Nous comptons reprendre en 2023 le canevas habituel avec l'AG au 1^{er} semestre et la Saint-Hubert au 2^e.

En attendant de se revoir, portez-vous bien, restez prudent et tout le comité se joint à moi pour vous souhaiter une excellente année 2023 remplie de belles choses et surtout, à tous, une bonne santé.

Fraternellement vôtre,

Didier Ameeuw
Président

In memoriam

† L'Adjudant-major e.r. **Thierry Opsomer**, né à Comines le samedi 7 juin 1958 et décédé à Marchin le lundi 29 août 2022.



† **Jean Geeraerts**, père du 1^{er} Caporal-chef e.r. Christian Geeraerts, né à Erquelinnes le vendredi 26 octobre 1934 et y décédé le dimanche 4 septembre 2022.

† L'Adjudant-chef e.r. **Jean-Claude Waroquier** décédé en octobre 2022. Jean-Claude a commencé sa carrière à la Police Militaire (MP) avant de rejoindre le 1 ChA à Marche-en-Famenne en 1979/1980. Au Bataillon il a

exercé de nombreuses fonctions et termina sa carrière comme secrétaire bataillon.

Nous présentons aux familles endeuillées nos sincères condoléances.

L'Adjudant-major e.r. Opsomer a rejoint le paradis des adjudants de Corps Chasseurs Ardennais — Son parcours militaire en quelques lignes.

De 1975 à 1976, il poursuit des études à l'École des Candidats Sous-Officiers des Forces Armées n°1 à Dinant (1 ECSOFA), au sein de la 21^e promotion.

Il est nommé sergent le 26 décembre 1976.

Au terme de sa formation militaire de sous-officier à l'École d'Infanterie (Arlon), le Sergent Opsomer occupe successivement, de 1977 à 1985, les fonctions de chef de section, d'adjoint de peloton et de chef de peloton au sein de la 1^{re} Compagnie du 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais à Spich puis à Marche-en-Famenne.

De 1985 à 1987, le 1^{er} Sergent-major Thierry Opsomer est chef du détachement de tir canon 25 mm.

En 1987, il est désigné comme adjudant d'unité (CSM) de la 1^{re} Compagnie.

De 1990 à 1997, l'Adjudant Opsomer occupe successivement les fonctions de chef de section et de chef de peloton éclairer.

En 1997, il est chef du détachement tireur d'élite du tout nouveau Régiment de Chasseurs Ardennais.

L'Adjudant Thierry Opsomer occupe en 1999 la fonction de sous-officier chargé de la sécurité et du renseignement (Branche 2). Nommé adjudant-chef le 26 décembre 2000, il devient le chef de la branche 2.

En 2008, il occupe la fonction de chef de peloton chargé des systèmes de communication et d'Information (CIS).

Il est nommé au grade d'adjudant-major le 26 décembre 2004.

L'Adjudant-major Thierry Opsomer a participé aux missions suivantes :

- BELBOS II en Bosnie en 1994,
- BELUKOS IV au Kosovo en 2000,
- BELUKROKO XII au Kosovo en 2003,
- BELUFIL III au Liban en 2007,



• ISAF 20 en Afghanistan en 2009.

Il a exercé la fonction d'adjudant de Corps du Régiment de Chasseurs Ardennais du 24 septembre 2010 au 8 novembre 2012.

Le 1^{er} janvier 2011, il sera le 1^{er} adjudant de Corps du Bataillon de

Chasseurs Ardennais, medium bataillon "Chasseurs Ardennais".

Activités passées

16 septembre : Parade de fin de Phase d'Initiation Militaire (PIM)
Participation du trésorier.



29 septembre : AG et fête de Saint-Hubert

Après deux ans d'exode à Sinsin, notre assemblée générale (AG) s'est à nouveau tenue au Camp Roi Albert à la grande joie de tous les participants. Reprendre ses habitudes n'est pas toujours aisé surtout quand les données pour la réservation des salles ont changé. Toutefois, grâce à l'aide du Bataillon et à une météo clémente, notre assemblée a pu se dérouler sans problèmes.

Nous étions 130 à avoir répondu à l'invitation du comité pour cette journée de retrouvailles.

Après l'accueil café qui s'est déroulé à partir de 10 h à la salle de cinéma, notre assemblée s'y est tenue avec au programme : le mot de bienvenue du président, la lecture du message traditionnel à sa Majesté le Roi, le compte rendu de nos activités depuis notre dernière AG du 3 septembre 2021 (deux réunions du comité, participation aux cérémonies patriotiques traditionnelles, congrès national à Ham-sur-Heure, renfort à la MESA, présence aux cérémonies organisées par le Bataillon et renfort aux journées info-familles pour le personnel en mission du Bataillon ; ▶



en bref, une année presque normale) et finalement la partie financière.

Le bilan financier de la section est au beau fixe grâce notamment à votre générosité ("les rawettes").

Nous avons accueilli un nouveau membre au sein de notre comité, l'Adjudant-major e.r. **Marcel Leblicq** qui a repris également la fonction de porte-drapeau à Raphaël Henrotin à la suite de ses problèmes de santé.

Le chef de Corps du Bataillon a donné un petit point de situation sur les Chasseurs Ardennais en mission en Lituanie. L'AG s'est poursuivie par la remise des médailles de bronze au **Lieutenant-colonel BEM Douniaux**, au **1^{er} Caporal-chef e.r. Georis** et à **M. Martin Christian** ;

des médailles d'argent au **1^{er} Caporal-chef Théocliste**, au **1^{er} Caporal-chef Moreau** et à **Jean-Marie Legein**. Elle s'est enfin clôturée par la Brabançonne et la Marche des Chasseurs Ardennais.

Les participants se sont ensuite dirigés vers la plaine de parade du Bataillon, fleurir son monument aux morts.

L'apéritif s'est déroulé dans le garage du Bataillon en présence d'une délégation de Chasseurs Ardennais. Vers 12h45, nous avons fait mouvement vers le "Dolmen" où un excellent repas concocté par les cuisiniers du Ménage nous attendait. Un grand merci à tous ceux qui ont contribué à la réussite de cette journée et en particulier à l'appui du Bataillon.

📅 7 octobre : Remise de commandement au Bataillon

Présence du comité et de notre porte-drapeau. Dépôt de fleurs par notre président au monument et speech à l'issue de la cérémonie. ▶





1 23 octobre : AG Amicale 418 Sidi-Brahim

Étaient présents : Didier Ameeuw, Jean-Paul Asselman, Freddy Demecheleer, Roland Hellas, Pierre Honnay et Michaël Vermeulen.

La lettre de "Reconnaissance fédérale de la Fédération nationale des Amicales de Chasseurs à pied, alpins et mécanisés" a été octroyée à **Raphaël Henrotin**. Absent, elle fut remise à notre président qui se chargera de la lui transmettre.



1 26 et 27 octobre : Saint-Hubert au Bataillon

Participation du comité. Hommage au monument aux morts de Saint-Hubert le 26 octobre et dépôt de fleurs par le président Didier Ameeuw lors de la parade du 27 octobre.



Promotions au Bataillon

Ont été promus le 26 septembre dernier :

- ✦ Capitaine Demelenne Simon ;
- ✦ Lieutenant Tissot David ;
- ✦ 1^{er} Sergent-major Van der Linden Mike ;
- ✦ 1^{er} Sergent-major Martel Tristan ;
- ✦ 1^{er} Sergent Harte Julien.

Activités futures

1 1^{er} semestre 2023 : AG de la section.

1 15 avril 23 : Congrès national à Bouillon.

1 10 mai 23 : Cérémonies à Bodange.

1 2^e semestre : Saint-Hubert.

1 1^{er} octobre 2023 : AG Amicale 418 Sidi-Brahim au Casino de Thionville. Elle fêtera, à cette occasion, le 100^e anniversaire de sa création.

Revue électronique

Notre section a été sélectionnée afin de tester la diffusion de la revue en version électronique. Or, malgré les divers appels auprès de nos membres, nous n'avons reçu que très

peu de réponses à ce sujet.

Si nous ne voulons pas que notre cotisation augmente, la transition vers la version électronique pour nos membres ayant une connexion Internet diminuerait les frais liés à la publication de la revue.

Nous demandons à nos membres soucieux de cette économie de se faire connaître auprès de notre trésorier.

Cotisation

La cotisation est maintenue à **12 €**. Afin d'éviter des frais administratifs, ne tardez pas à vous en acquitter. Merci d'avance.

Hospitalisations

Nous souhaitons à nos membres qui sont ou seraient hospitalisés un prompt rétablissement en espérant les revoir bientôt parmi nous à nos prochaines manifestations.

Vœux

Le président ainsi que les membres du comité vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2023. ♦





Ourthe & Aisne

Mot du président

Mes Chers Amis,

Quel plaisir d'avoir enfin pu se retrouver lors de notre AG, qui fut un réel succès.

Nous avons aussi participé au relais sacré de Manhay avec les écoles. Quel bonheur de voir tous ces visages souriants, de maternelle et de primaire, entonner la Brabançonne avec fierté.

Le 11 novembre, nous nous sommes répartis sur nos différentes communes, et pour moi ce fut Durbuy.

J'y ai déposé les fleurs avec le plus jeune scout des chasseurs Notre-Dame. Ceux-ci ont participé de fort belle manière en rendant hommage à nos Anciens par un beau discours. Ils nous ont surpris en nous offrant la soupe à la sortie du cimetière et en entonnant notre marche au monument.

Honneurs aux Anciens et confiance aux Jeunes.

Je vous souhaite à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Lettre à Maman

Maman,

Je t'écris une bafouille pour te dire que nous avons accueilli quelques nouveaux dans la famille. **Jean-Luc Fusulier** et **Marc Duchêne**, Chasseurs Ardennais dans l'âme. Quant à **Philippe Eggermont** et **Guy Lespagnard**, ils nous ont rejoints par sympathie.



Comme tu le sais, nous avons organisé notre banquet le 24 septembre, l'assemblée nous a remercié et félicité pour l'organisation de cette soirée ainsi que la bonne humeur qui y a régné.

La messe de Saint-Hubert le 26 octobre a également permis à certains membres de la section de se revoir.

Pour le 10 novembre, tu dois savoir que nous t'avons fait honneur. Nous avons accompagné 7 écoles de l'entité de Manhay dans leur cérémonie pour fêter l'Armistice. Notre présence a provoqué de grands sourires et beaucoup de questions chez les enfants.

Le 11 novembre, c'était à notre tour de fêter l'Armistice. Une petite vingtaine de membres y ont participé à Erezée. Joël (le président) et Franci Godinache (porte-drapeau FNC) étaient à Barvaux et Dominique (le vice-président) à Hotton. Dommage de ne pas avoir plus de monde, vas-tu nous dire.

Peut-être, mais on fait avec la bonne volonté des membres, ce qui est déjà pas mal.

Si nous t'écrivons, c'est aussi et surtout pour te souhaiter, et pour souhaiter à notre section, de passer de bonnes fêtes et une bonne année. Que va-t-il se passer en 2023 ?

Nous t'invitons mais surtout, nous

invitons tous les membres de la section le 15 janvier vers midi au Concordia à Erezée pour passer un moment ensemble autour d'un morceau de pain, de fromage et un verre de vin (ou plusieurs, bien sûr !!!). Malheureusement, si nous pouvons offrir cette dégustation à nos membres, nous demandons 5 € aux non-membres ou aux invités.

Nous espérons simplement que nous pourrions accueillir un maximum de personnes afin de les remercier de leur indéfectible attachement à notre section.

Avant de te quitter, sache que **nous organisons un voyage le 6 et 7 mai. Le pont de Remagen, son musée et la vallée de la Moselle nous attendent. Le prix tournera autour des 200 euros par personne.** Mais ne t'inquiète pas, nous te tiendrons au courant comme nous tiendrons tous nos membres au courant. Sache aussi que si tu veux participer à ce voyage, tu devras nous **le faire savoir assez vite et en tout cas avant fin février 2023** (et c'est aussi valable pour nos membres) car beaucoup de demandes sont parvenues à nos oreilles et comme le bus ne peut contenir que 45 places !!!!!

Bref, nous comptons sur toi pour nos activités de l'année prochaine, même si nous savons que tu es très occupée.

Au plaisir de se revoir. ♦





Huy-6 ChA

Tristesse

Nous avons appris le décès de **Guy Bolly**. Nous réitérons nos plus sincères condoléances à son épouse, Lucia, et à sa famille.

Excursion de l'Amicale du 6 ChA

Dans le cadre de ses activités socio-culturelles, la section Huy & 6 ChA a organisé le 14 septembre 2022 une excursion à Bérismenil et à La Roche-en-Ardenne.

Souvenons-nous : le 16 décembre 1944 débutait la Bataille des Ardennes, ultime affrontement de la Seconde Guerre mondiale. À La Roche-en-Ardenne, les soldats américains sont mis en alerte le 17 décembre 1944. En deux jours, la ville martyre sera détruite à près de 90%. 114 civils y seront tués. Sur 639 maisons, 348 seront détruites et 287 autres endommagées. C'est le moment de rappeler les liens d'entraide et d'amitié qui se sont liés entre les Rochois et les Hutois. En effet à cette époque, de très nombreuses familles désemparées ont été accueillies dans des ménages hutois.

À Bérismenil, le mémorial pour les victimes civiles et l'aviateur américain James H. Young se trouve dans la cour de l'école. Moment émouvant : nous avons déposé des fleurs avec les enfants de l'école gardienne et les trois primaires qui ont ensuite entonné la Brabançonne.

Nous nous sommes ensuite rendus au monument du B-17 puis au lieu-dit



"Les Crestelles", où Isabelle Engels nous a raconté les dernières minutes de la Forteresse Volante B17 "The Joker" tombée le 13 avril 1944, les épopées vécues par les membres d'équipage jusqu'à la fin de la guerre, et a présenté son livre "Odyssée d'un équipage d'un bombardier américain en 1944".

Un petit détour au cimetière de La Roche nous a permis de rendre hommage à **Claude Quinet** décédé à Huy, mais inhumé dans son village natal. En présence de son épouse Michèle, qui raconte que petit garçon, en décembre 1944, il s'est retrouvé enseveli dans la cave de sa maison entièrement détruite. C'est un jeune soldat allemand, attiré par ses cris de détresse qui l'a sauvé en le sortant des ruines, sur les bras de sa maman.

Après un repas au restaurant Le Carrefour, nous nous sommes rendus au musée de la Bataille des Ardennes. Gilles Bouillon, le propriétaire, nous a accueilli et nous a guidés à travers le musée. Une pièce d'exception est la machine Enigma, une machine électromécanique portable servant au chiffrement et au déchiffrement de l'information.

L'A.G. 2022

L'assemblée générale s'est tenue le 8 octobre à La Goutte (Braives). La section a mis à l'honneur :

- Le Lieutenant-colonel Hre **René Fabry** qui a été COR classe 1962 à l'E.I. à Arlon. De 1986 à 1992, il est l'avant-dernier chef de Corps du 6 ChA. Le 6 ChA est dissous en 1995. Le président national de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais est fait membre d'honneur de la section Huy & 6 ChA.

- **L'Oiseau Bleu**, ASBL, qui a été créée à l'initiative de parents d'enfants handicapés de la région de Huy. Elle s'installe dans la caserne d'Antheit, construite avant la guerre 1939-1945. Le 6 ChA y a été caserné. L'objectif de l'Oiseau Bleu est d'offrir aux enfants et aux adolescents de la région, rencontrant des diffi-

cultés d'ordre physique, mental, ou psychologique un service spécialisé. Depuis de nombreuses années, il existe un lien d'amitié particulier entre l'Oiseau Bleu et la section Huy & 6 ChA. Le point commun : la Saint-Nicolas des enfants.

Pour la première fois à Huy, grâce à ces liens et du grand respect mutuel, une ASBL va être décorée par la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais. René Fabry, président national, et Jacki Pleinevaux, président de la section, remettent la médaille de bronze et le diplôme à Madame Parmentier, assistante sociale au nom de l'ASBL.

- Les décorés 2022 :



M^{me} Parmentier, Loïc Vancaute-ren, G. Bolly, F. Decler-Vannerom, M. Delaive, Philippe Lequeux, René Fabry, Serge Lemmens, Jacki Pleinevaux, L. Blasutig, M. Agnoli, M. Lizin, F. De Nadai.

- Une tombola a été organisée à la fin de l'excellent repas. Le résultat nous permet de participer au cadeau de Noël des 140 Chasseurs Ardennais stationnés en Lituanie, en solidarité avec les autres sections de la Fraternelle. Le solde ira aux associations la Pommeraie et l'Oiseau Bleu que nous soutenons depuis de nombreuses années.

Fort de Huy et son musée des Chasseurs Ardennais

Aux dernières nouvelles, Jean-Marie Wallon du Musée de Marche aménagera la salle dans le circuit de l'espace muséal du Fort en avril 2023. L'inauguration officielle aura lieu en grandes pompes lors de l'inauguration du téléphérique à une date inconnue.

Marcel Smal

Dernier membre du Refuge Marsouin (groupe de résistance à Amay)

Nous avons eu la surprise de découvrir que M. Smal, 98 ans, membre de notre section, a été mis à l'honneur en compagnie de trois autres ▶

personnes par la Fédération nationale des Combattants à Waremme. En 1942, à 16 ans, M. Smal a rejoint l'Armée secrète. Facteur, il interceptait les lettres de dénonciation se repérant par une écriture peu soignée. Interviewé par la RTBF, Marcel Smal raconte : « *Quand il y avait des lettres comme ça, directement, on les donnait à quelqu'un qu'on connaissait du groupement, et c'étaient les facteurs de Liège qui s'en occupaient. Ils ouvraient ces courriers et si c'était une dénonciation, ils les suivaient. Et bien souvent, quand on savait qui avait écrit la lettre, parfois, ils étaient zigouillés.* »

Léon de Turck, président national de la FNC : « *C'est une médaille tout à fait spéciale qu'on a créée pour montrer aux gens qu'on les aime bien, mais aussi pour les remercier pour ce qu'ils ont fait pour la Belgique pendant leur vie.* »

La section tient à remercier M. Smal pour ses actions faites au nom de la Résistance. Ces actions ont permis de sauver la vie de plusieurs personnes.



M. Smal et tant d'autres se sont levés devant l'envahisseur. Grâce à tous, nous avons la chance de vivre en Belgique libre et en paix depuis 1945.

Monsieur Smal, soyez assuré de notre gratitude.

Devoir de mémoire

Lors de l'A.G., M^{me} Lucia Laurent a donné le béret de son père, Camille Laurent, à notre secrétaire adjointe avec pour mission de le remettre à quelqu'un. Camille Laurent, caporal, a pris part à la Campagne des 18 jours avec le 4^e Régiment des Chasseurs Ardennais.

Le béret a été offert à **Guillaume Vander Vorst**, 22 ans, un des plus jeunes membres de notre section. Guillaume est acteur du devoir de mémoire depuis ses dix ans,



d'abord en écoutant le récit de ses amis (Henri, Paul, François, Roger, Raymond...), des amis âgés de 85 à 90 ans. Ensuite, il devient porte-dra-

peau et participe à de nombreuses cérémonies et défilés. Il transmet la mémoire de nos aînés également à travers le groupe de reconstitution Meuse Ardennes 40, un groupe de jeunes passionnés par l'histoire militaire belge. Nul doute que le béret est en de bonnes mains.

Colloque – 9 novembre 2022

Le colloque organisé par le Comité De Coordination Des Associations Patriotiques de Huy et sa région le 9 novembre 2022 "Quel avenir pour la transmission de la mémoire portée par les cérémonies patriotiques ?" a été un succès total à la grande satisfaction des organisateurs et des personnalités présentes. Des interventions de grande qualité, des idées à concrétiser...

Un rapport détaillé sera publié dans la prochaine revue.



Jacki Pleinevaux, Lt-Col Beckers, Philippe Draize, Ludivine Dedonder, Ministre de la Défense, Christophe Collignon, Ministre wallon et Bourgmestre en titre de Huy, Eric Dosogne, Bourgmestre ff de Huy

Centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu

Une cérémonie très spéciale à Bruxelles ce 11 novembre 2022

10 novembre 1922 : cinq cercueils de soldats belges non identifiés, tombés dans les provinces d'Anvers, Liège, Namur, Flandre Orientale et Flandre Occidentale, sont exhumés et transférés à Bruges. Reinold "Raymond" Haesebrouck, du 3^e Régiment de Lanciers, invalide de guerre et aveugle, fait face à ces cercueils et avec sa canne blanche désigne celui qui devient le Soldat Inconnu.

Le 11 novembre, la dépouille du Soldat inconnu est transportée jusqu'à Bruxelles. Arrivée à la Colonne du Congrès, elle est inhumée dans la crypte située juste devant la flamme éternelle. Des décorations belges et

étrangères lui sont décernées à titre posthume.

Le Roi Albert I prend la parole : « *Peu importe qu'il s'agisse d'un civil, d'un ouvrier ou d'un agriculteur, flamand ou wallon ; nous lui rendons hommage parce qu'il représente à nos yeux ce qui caractérise encore notre peuple, parce qu'il est un symbole tangible de la défense de notre liberté, de notre unité et de notre indépendance, et une garantie de l'existence éternelle de notre patrie.* »

Entre le 7 et le 9 novembre 2022, cinq cérémonies de "Prélèvement de Terre" ont été organisées dans des cimetières par des militaires et des jeunes. J'ai eu la chance d'assister à ce moment très spécial à Liège. Un des trois jeunes ayant collecté de la terre, au bord des larmes, m'a dit : « *Sérieux, cela m'a touché, vraiment, il faut me croire !* »

Les urnes ont été transportées à Bruges où deux nièces de R. Haesebrouck en ont choisi une avec la canne blanche de leur oncle. Dans un silence impressionnant, cette urne est arrivée ce 11 novembre à la Colonne du Congrès. Elle a été déposée sur la tombe du Soldat Inconnu, avec les décorations déposées il y a cent ans et un casque de soldat.

L'Amiral Jacques Rosiers a déclaré : « *... Nous ne savons rien de ce soldat. Il est parti et il n'est pas revenu. Il n'a pas pu être reconnu ni par ses proches ni par ses camarades. Et ce soldat est devenu le Soldat Inconnu. Celui qui n'était plus, est désormais présent parmi nous depuis 100 ans, et la flamme éternelle nous assure qu'il est là pour toujours. Celui qui est mort pour la Belgique, n'a pas d'histoire, pas d'histoires connues, mais l'histoire l'a reconnu. Celui qui nous a précédé est maintenant le symbole vivant pour notre engagement pour la paix. ...* »

Journée hautement symbolique. ♦





Bertrix-Paliseul

Le mot du président

La roue du temps nous amène déjà au terme de 2022. Le moins que l'on puisse dire, c'est que notre zone de confort aura été — est encore — bouleversée. Les soubresauts de la Covid 19 et l'émergence de difficultés économiques générées par le conflit russo-ukrainien nous auront fait prendre conscience que seules des valeurs sûres comme l'entraide mutuelle, le souci de son prochain, la cellule familiale, peuvent nous apporter la force de vaincre toutes ces difficultés.

À l'aube de 2023, je vous transmets tous mes vœux de bonne santé et de bonheur avec vos proches. Profitez de ces moments magiques que sont les échanges intergénérationnels !

Activités passées

15 août 2022 : Office religieux à Biourge en mémoire des otages 1944.

19 août 2022 : Hommage aux otages 1944 à Orgéo et à Saint-Médard.

20 août 2022 : Dépôt de gerbes et discours au cimetière franco-allemand "La Bruyère" à Anloy.

22 août 2022 : Cérémonie au cimetière militaire de Luchy, discours du Colonel Michel, délégué général du Souvenir Français en Belgique, et relation des événements du 22 août 1914 par Marcel Servais.

28 août 2022 : Office religieux à la chapelle du Flachis, lieu de mémoire aux maquisards du Groupe d'Orchimont.

4 septembre 2022 : Office religieux au monument du maquis à Graide en souvenir des 17 maquisards tués lors du combat du 1^{er} septembre 1944.



6 novembre 2022 : Cérémonie du relais sacré à Carlsbourg.

11 novembre 2022 : Commémoration du 11 novembre 1918 à Bertrix.

13 novembre 2022 : Cérémonies patriotiques à Herbeumont. Après

Commémoration du 11 novembre 1918 à Herbeumont La relation plutôt que le conflit

(Discours de Catherine Mathelin, Bourgmestre de Herbeumont – Extraits)

« (...) Ce jour de commémoration du 11 novembre résonne en chacun de nous de manière particulière, différente des années précédentes, la guerre en Ukraine est dans nos pensées tant elle est proche de nos frontières européennes. Mes plus chers souhaits seraient que ce 11 novembre arrive chez eux. (...) Aujourd'hui, les droits de l'homme sont des droits fondamentaux de la personne humaine. Ils sont solidement inscrits dans la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Convention européenne des droits de l'homme et d'autres conventions importantes de l'ONU. (...) Pourtant, le respect des droits de l'homme est loin d'être acquis partout, il dépend de la bonne volonté des gouvernements et de leur capacité à les protéger. Au niveau individuel, nous avons le droit d'exercer nos droits de l'homme, mais nous devons aussi respecter ceux des autres. Et ce que l'on oublie souvent, c'est que si nous avons des droits, nous avons aussi des devoirs. (...)

Encourager la relation plutôt que le conflit. Chaque être humain est différent mais désire ou a besoin au fond de la même chose : la paix. La paix est une notion universelle qui concerne chaque être humain et qui correspond à son désir profond. Elle a de multiples visages, celui du respect, de la dignité, de la solidarité, du partage, de la justice, de la fraternité. Elle est une valeur pour tous les êtres humains. Pourtant comme le disait déjà le philosophe français Alain (1858-1951) : "La paix n'est jamais, il faut la faire, la vouloir et donc y croire". (...) ►



l'office religieux, un cortège avec les poilus en tête suivis de 34 porte-drapeaux s'est dirigé vers la "placette" où neuf maisonnettes ont été érigées pour rappeler les 175 habitations du village incendiées en août 1914. Minute de silence. Ensuite, déplacement vers le monument aux morts avec une prise de parole poignante de plusieurs enfants et le discours de M^{me} Mathelin. Un apéritif dînatoire vint clôturer cette matinée.

En ce jour de commémoration de la fête de l'armistice, de ce jour de paix retrouvée, je terminerai en espérant que chacun d'entre nous puisse faire pousser et semer quelques-unes de ses graines autour de soi, qui font d'une démocratie un rempart contre l'exclusion et la division, la souffrance de beaucoup pour la folie de quelques-uns. (...)

Récit : Le maquis d'Orchimont, dit des Béréts verts

« Parallèlement au groupe d'Orchimont, des maquis français se sont développés de l'autre côté de la frontière entre Meuse et Semois. Tout comme le maquis d'Orchimont, ils ont reçu des instructions et du matériel venus d'Angleterre. En accord parfait, le maquis belge du Commandant Benoît, alias Daniel Ryelandt, avait des commandos installés dans la forêt française, tandis que des Français du Commandant de Bollardièrre, entretenaient certains commandos sur le territoire belge.

Le 21 juin 1944, sur ordre de l'état-major de l'Armée Secrète, une série de sabotages furent entrepris. L'un visait une double coupure du câble téléphonique souterrain reliant Paris à Cologne. L'autre était la destruction de la ligne aérienne qui reliait un état-major de la Luftwaffe, cantonné à Charleville, à la station radar de Mogimont.

Dans la nuit du 15 août, un détachement de parachutistes belges commandés par le Capitaine Ren-

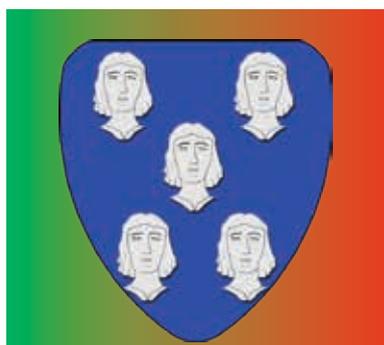
kin fut largué du côté français de la frontière. Dans les derniers jours du même mois, un régiment de Panzergrenadiers s'installa dans les villages de Vresse et de Membre, pour protéger la retraite allemande. La guérilla commençait vraiment ! De sporadiques les accrochages devinrent bientôt réguliers.

Dans les premiers jours de septembre, pourchassant les armées allemandes, le 102^e régiment de cavalerie U.S. atteint les Ardennes françaises. Grâce au maquis du Commandant de Bollardièrre, le pont sur la Meuse à Monthermé tombe intact entre ses mains. Le 5 septembre, c'est au tour des hommes d'Orchimont d'associer leur effort à celui du 102^e et à celui de leurs camarades français.

La progression reprit aussitôt. Le même soir, les Panzergrenadiers qui s'étaient retranchés à Membre et Vresse se rendaient compte qu'ils étaient tournés et que leur ravitaillement était coupé. Il ne leur restait plus qu'à battre en retraite vers Menuchennet, tandis que des hommes d'Orchimont et des Américains détruisaient leurs chars et leur dernier camion d'obus sur la route qui va de Gedinne à Membre. La progression était si rapide que Belges et Américains d'un côté, Allemands de l'autre, étaient furieusement entremêlés. Il fallut même inviter les villages libérés à ne pas pavoiser avant l'arrivée de l'infanterie pour éviter des représailles.

Cependant, avant cette offensive finale, chacune des sections d'Orchimont avait depuis longtemps mené sa propre lutte. Le sixième groupe, commandé par le Lieutenant d'active J. Dinant, qui avait été gravement blessé en mai 1940 au fort d'Evegnée, se livra à un sabotage de lignes téléphoniques. Entre Mogimont, Rochehaut, Alle, une ligne téléphonique militaire allemande allait de Liège à Charleville et Reims. Elle s'appelait L.T.12. Cette ligne assurait les communications entre les stations ennemies de radio de l'Est français et de l'Ardenne belge. Depuis quelques mois la sixième section abattait systématiquement les poteaux de cette ligne. Les équipes de réparation allemandes qui venaient du poste de surveillance de Mogimont étaient perpétuellement sur les dents. Le 17 juillet, exécutant les ordres de l'A.S., les hommes d'Orchimont mettent hors d'usage deux kilomètres de ligne. Pour cela ils font sauter trente-six poteaux. Le câble de rechange amené immédiatement par l'équipe de réparation allemande, disparaît avant même que cette dernière ait pu l'employer. L'occupant, acculé, n'a plus d'autre parade que de prendre des otages. Ceci entraîne nécessairement la suspension provisoire des opérations. Les communications de la L.T.12 n'en avaient pas moins été interrompues pendant quatre cent trente-cinq heures. Et ce, au lendemain du débarquement ! »

(À suivre) ♦



Ciney-Gedinne -Rochefort

Le mot de la secrétaire

Une convocation à une assemblée générale, suite au décès du président, a été envoyée à nos membres. Trop peu de membres ayant répondu, cette réunion est reportée à une date ultérieure encore à définir.

Des contacts ont été pris avec les communes couvertes par la section.

Des avancées significatives sont en cours avec la commune de Gedinne ; notre porte-drapeau Gilbert Laval se chargeant de la commune de Bièvre.

Activités passées

1 Notre drapeau était présent lors du relais sacré à Gedinne et à Marche, et leurs villages où nous noterons une participation active des enfants des écoles encadrant nos porte-drapeaux. Bravo à eux. Le devoir de mémoire est en route.

1 La secrétaire était présente à la cérémonie du 11 novembre à Gedinne, notre porte-drapeau à Bièvre.

1 Nous étions présents à Marchen-Famenne au Te Deum, le 15 novembre.

Hospitalisations

N'étant pas toujours informés des membres malades ou hospitalisés, nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Cotisation 2023

Vous recevrez prochainement l'invitation à régler votre cotisation 2023 avant le 28 février. Celle-ci reste fixée à 12 euros.

Les fêtes de fin d'année approchant à grands pas, nous vous présentons nos meilleurs vœux en espérant que santé et bonheur seront les maîtres-mots de l'an nouveau.

Jeannine Baranowski
Secrétaire ♦



Hainaut

Le mot du président et du secrétaire

Au moment où vous lirez ces quelques lignes, nous serons proches des fêtes de fin d'année. Des moments importants dans la vie de chacun d'entre-nous, car ils nous donnent l'occasion de perpétuer nos traditions auxquelles nous sommes tant attachés et aussi nous retrouver en famille ou entre amis pour festoyer et prendre du bonheur, car c'est bien connu que les Belges aiment faire la fête. Festoyer est un bon dérivatif pour mettre de côté les mauvais moments passés au cours de cette année, mais aussi pour entrevoir une année 2023 bien meilleure dont les fondements reposent sur l'espérance d'un monde meilleur, laissant libre cours à notre imagination et même aux rêves les plus fous. Rêver ne coûte rien, mais peut rayonner sur soi et aussi sur les autres. Ce n'est pas toujours facile, mais tâchons de garder la main en restant l'artisan de notre bonheur.

Activités

Notre section du Hainaut était présente le :

1 18 septembre : Hommage aux fusillés à la carrière de Borgnery à Nalinnes ;



1 24 octobre : Sidi Brahim ;

1 11 novembre : Armistice guerre 14-18 à Ham-sur-Heure ;

1 11 novembre : Armistice 14-18 à Ville-sur-Heine, monument Georges Price, voir article ci-après ;

1 15 novembre : Te Deum à la Basilique St-Christophe de Charleroi.



Georges Price

Le 11 novembre 1918, la 6^e Brigade



d'infanterie canadienne de la 2^e Division a été choisie pour attaquer ce jour-là. De la 6^e Brigade, le 28^e Bataillon "Nord-Ouest" et le 31^e Bataillon/Alberta

Regiment sont choisis pour mener l'attaque. Le 28^e Bataillon avait l'ordre pour le 11 novembre d'avancer depuis Frameries (au sud de Mons) et de continuer jusqu'au village de Havre, en sécurisant tous les ponts sur le canal du Centre. Le bataillon a avancé rapidement à partir de 4h00 du matin, repoussant la légère résistance allemande et ils ont atteint leur position le long du canal face à

Ville-sur-Haine à 9h00, où le bataillon a reçu un message indiquant que toutes les hostilités cesseraient à 11h00. Price et son camarade Art Goodmurphy craignaient que la position du bataillon sur la rive ouverte du canal ne soit exposée aux positions allemandes de l'autre côté du canal où ils pouvaient voir que des briques avaient été retirées des lucarnes de la maison pour créer des positions de tir. Selon Goodmurphy, ils ont décidé de leur propre initiative de faire traverser le pont à une patrouille de cinq hommes pour fouiller les maisons.

En atteignant les maisons et en les vérifiant une par une, ils ont découvert des soldats allemands en train de monter des mitrailleuses le long d'un mur de briques surplombant le canal. Les Allemands ont ouvert le feu sur la patrouille avec des tirs de mitrailleuses lourdes, mais les Canadiens étaient protégés par les murs de briques de l'une des maisons. Conscients d'avoir été découverts et débordés, les Allemands commencent à battre en retraite. Une famille belge dans l'une des maisons a averti les Canadiens d'être prudents alors qu'ils suivaient les Allemands en retraite. George Price a été mortellement touché au sein gauche par un tireur d'élite allemand alors qu'il sortait de la maison dans la rue. Il a été tiré dans l'une des maisons et soigné par une jeune infirmière belge qui a traversé la rue pour l'aider, mais est décédé une minute plus tard à 10h58, le 11 novembre 1918. Sa mort n'a eu lieu que deux minutes avant l'entrée en vigueur de l'armistice, effet à 11h.

Notre présence à Ville-sur-Haine résulte d'un jumelage entre le 1^{er} Bataillon de Chasseurs Ardennais et le Royal 22^e Régiment Canadien basé au Canada. Nous sommes invités par l'administration communale du Roeulx et le Shape à chaque manifestation qui sont organisées. ▶



Rue des Chasseurs Ardennais

À l'occasion du vin d'honneur organisé après la cérémonie du 11 novembre dernier, Monsieur Yves Binon, Bourgmestre de Ham-sur-Heure – Nalinnes, a annoncé officiellement que l'entité communale avait maintenant une rue des Chasseurs Ardennais. Elle est située dans un nouveau lotissement qui est en phase de finition.

Décès

Nous déplorons le décès de **Monsieur Rock Saint-Paul**, membre adhérent et papa de notre secrétaire.

Vœux 2023

À l'aube de cette nouvelle année qui se profile, le président et les membres du comité de direction vous souhaitent une excellente année 2023 remplie de joie, de bonheur et

de satisfactions à la hauteur de vos aspirations et de vos rêves. Prenez bien soin de vous et des personnes qui vous sont chères.

Cotisation 2023

La cotisation 2023 est inchangée et reste fixée à 12 €, mais une petite "rawette" est toujours la bienvenue pour soutenir notre budget et appuyer le Bataillon.

Petite nouveauté : par décision du conseil d'administration national, la cotisation 2023 doit être payée pour le 28 février 2023 au plus tard sur le compte IBAN de la section du Hainaut : BE82 6528 3296 6768, avec la communication : Cotisation 2023, plus votre nom et prénom.

Pour des raisons budgétaires, les membres, qui n'auront pas payé leur cotisation pour le 28/02/2023, ne recevront plus la revue du pre-

mier trimestre comme auparavant.

Plutôt que de recevoir votre revue sur format papier, vous pouvez opter pour une version informatique auprès de notre secrétaire du Hainaut à l'adresse : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com.

Nouveau membre

Lors de la publication de la précédente revue, une erreur s'est glissée dans le patronyme d'un nouveau membre : il fallait lire Monsieur **Barrie Michel** et non Barriere Michel. Nos excuses auprès de ce membre pour cette coquille.

Divers

Afin de suivre régulièrement les activités de notre section, je vous invite à consulter notre page Facebook (<https://www.facebook.fraternelle.royale.des.chasseurs.ardennais.section.hainaut>). ♦



Namur

Mot du président

La chaleur de l'été, la douceur inhabituelle de l'automne, pourtant dépourvu de toutes ses couleurs sans le stress de la végétation au froid, nous fait clore cette année terriblement commencée par la guerre.

Notre section en a souffert et la parution de notre revue Nam'Hure en a été quelque peu bouleversée et retardée. Mais le dernier numéro de cette année, paru un peu tardivement, ne doit pas vous démobiliser. Votre cotisation à notre section régionale sera le témoin de votre fidélité.

Un jour, nous ne serons plus aux commandes de notre section fraternelle, mais la vie continue et le souvenir de nos Anciens persistera. J'ai confiance en la relève qui, cependant, tarde à se manifester !

Il me reste à vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année ainsi

qu'une sereine année à venir, aussi heureuse que possible. Au plaisir de vous revoir, "Résiste et... mords !"

**Michel Gilbert,
Président de la
section de Namur**

Activités passées

1 21 juillet 2022, Namur – Notre président était présent aux cérémonies de la fête nationale.

1 18 août 2022, Namur – Le président et le vice-président de notre section ont assisté, au cimetière de Belgrade, à la cérémonie devant la stèle commémorant les victimes des bombardements d'août 1944.

1 21 août 2022, Le Roux – Accompagné du vice-président, notre président s'est rendu à la nécropole de la Grande Motte ; après avoir déposé une fleur sur la tombe d'un français inconnu dont notre section assume le parrainage, ils ont participé à la cérémonie rappelant le sacrifice des nombreux militaires, venus de France en 1914, pour soutenir la Belgique dans sa lutte contre l'envahisseur.

1 12 septembre 2022, Namur – Dans le cadre des fêtes de Wallonie, le traditionnel hommage à François Bovesse s'est déroulé dans les jardins du gouverneur. Notre section était représentée par son président, son vice-président et son rédac'chef portant le drapeau de la section.

1 18 septembre 2022, Belgrade – Nous avons assisté à la cérémonie du Souvenir dans le cimetière de Belgrade, en présence des autorités civiles et militaires et de nombreux jeunes ; Jean Wanet, notre rédac'chef, portait fièrement le drapeau de la section. À l'issue de la cérémonie devant les tombes des anciens combattants, les membres de la section namuroise présents (président, rédac'chef avec le drapeau et vice-président) se sont rendus devant la tombe de François Bovesse pour le dépôt de fleurs et la minute de silence, en présence de quelques autorités et de M. Close, petit-fils de M. Bovesse.

1 11 novembre 2022, Jambes – Notre président a participé à la cérémonie commémorant l'Armistice, organisée dans le parc reine Astrid.

1 15 novembre 2022, Namur – Le président de notre section a pris part à la cérémonie et à la réception marquant la fête du Roi.

Futures activités

1 5 février 2023, Namur – Anniversaire de l'assassinat de François Bovesse ; rendez-vous à 10h45 devant son ancienne maison, située au n° 2 de l'avenue Cardinal Mercier.

1 18 février 2023, Marche-les-Dames – Commémoration de la fin tragique du Roi Albert I^{er}. ♦



Liège-Verviers

Chers Amis, Chers Membres,

L'année 2022 se termine déjà et nous avons la satisfaction d'avoir pu reprendre nos commémorations et activités de façon normale.

Le comité vous remercie de votre présence lors de celles-ci et espère vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine. D'ici là, passez de joyeuses fêtes et revenez nous en bonne santé en 2023.

Prenez soin de vous et de vos proches.

In memoriam

Nous avons appris avec tristesse le décès de notre ami **Frans Donckele** ce 4 novembre à Courtrai. Une délégation et notre drapeau étaient présents à ses funérailles.



Âgé de seulement 19 ans, Frans, en vue d'améliorer son français, demande à effectuer son service militaire en français. Il est désigné pour le 1 ChA, une unité d'infanterie casernée à Hemer, en République Fédérale Allemande à plus de 500 kilomètres de chez lui. Il y servira à la compagnie d'armes lourdes comme mitrailleur.

Cinquante ans plus tard, tout à fait par hasard, en indiquant la route à un Liégeois ne parlant pas le néerlandais, Frans découvre l'existence de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais, qui à l'époque comptait plus de 5.000 membres. Immédiatement, il souhaite devenir membre à la section Liège-Verviers qui participe aux cérémonies patriotiques, y compris à Courtrai, Vinkt, Moorsele.

Coiffé de son béret vert à la hure, Frans nous représentera fièrement pendant de nombreuses années, aux cérémonies en Flandre et ainsi, nous en ferons notre ambassadeur.

La Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais te salue et te remercie pour ton engagement.

Tu étais un vrai belge comme nous le sommes.

Nous présentons à sa famille et à ses amis, nos sincères condoléances.

Cher Frans, repose en paix.

Activités passées

1 7 octobre : Inauguration à l'enclos des fusillés de la citadelle de Liège d'une stèle en hommage au 17^e Bataillon de fusiliers. Ce bataillon de volontaires de guerre belges (dont mon papa) était composé de jeunes de la province de Liège, sous le commandement américain du Général Patton. Leur périple les a conduits jusqu'en Tchécoslovaquie où ils ont contribué à la libération de la ville de Pilzen. La stèle est un cadeau de cette même ville qui, pour la circonstance, avait envoyé une belle délégation avec en tête Monsieur Klucky, ambassadeur de Tchèque. Un grand merci à eux. La stèle sera fleurie tous les ans à l'occasion des commémorations de la libération de Liège.



1 29 octobre : Notre assemblée générale s'est déroulée dans la bonne humeur et autour d'un bon repas. Encore merci aux participants.



1 3 novembre : Traditionnel concert de cors de chasse à la Cathédrale de Liège.

1 6 novembre : Relais sacré dans différents villages de l'entité de Visé (21 monuments honorés).

1 8 novembre : Cérémonie au cimetière de Robermont et prélèvement de terre sur 3 tombes de soldats inconnus en vue du 11 novembre 2022.

1 10 novembre : Cérémonie sur plusieurs monuments de l'entité de Beyne-Heusay.

1 11 novembre : Une délégation de la section s'est rendue à la Colonne du Congrès à Bruxelles. Très belle cérémonie pour le centenaire de l'inhumation du Soldat Inconnu.

1 15 novembre : Te Deum à la Cathédrale de Liège pour la fête du Roi.

Hospitalisations

À nos membres hospitalisés ou malades nous souhaitons un prompt et complet rétablissement.

Nouveaux membres

Nous accueillons dans notre section deux nouveaux membres :

- ✦ Monsieur **André Nicolet**, membre effectif ;
- ✦ Monsieur **Ernest Remy**, membre adhérent.

Bienvenue à eux en espérant les rencontrer souvent.

Cotisations 2023

L'année étant écoulée, il est temps de renouveler votre cotisation.

Celle-ci n'augmente pas, mais les frais que nous engageons (fleurs, courrier, timbres...) augmentent, eux, bel et bien. C'est pourquoi, si vous le pouvez, une rawette est toujours la bienvenue. Le n° de compte est toujours le BE72 0016 4143 5616. Ne tardez pas et en tout cas avant le 28 février pour ne pas interrompre l'envoi de la revue. Merci d'avance.

Louis Dehousse
Président ♦



Bastogne-2 ChA

Tristesse

Nous déplorons les décès de :

† M. **Delaisse Robert** de Vaux/Sûre, membre adhérent, décédé le 9 juin 2022 à l'âge de 89 ans.

† M. **Pirson Henri** de Buret/Houffalize, membre adhérent, décédé le 9 octobre 2022 à l'âge de 84 ans.

† M. **Halkin Francis** de Tenneville, membre adhérent, décédé le 11 octobre 2022 à l'âge de 70 ans.

† M. **Meunier Waltère** de Wardin/Bastogne, membre E, décédé le 18 octobre 2022 à l'âge de 87 ans.

La section régionale de la Fraternelle présente une seconde fois ses sincères condoléances aux familles endeuillées.

Cotisation 2023

Nous souhaitons que, comme l'an dernier, un grand nombre de nos gentils membres veuillent bien verser leur cotisation de 12,00 € au compte BE72 0689 4350 8216 de Bastogne 2 ChA, avec la mention : Nom & prénom + carte de membre année 2023. Votre carte vous sera envoyée ou déposée dans votre boîte aux lettres.

ATTENTION : pour 2023, le National nous a demandé d'avoir réglé toutes nos cartes de membre pour le 28 février, afin de continuer à recevoir votre revue du 1^{er} trimestre. Voici leur écrit : « Le membre qui n'aura pas payé sa cotisation au 28 février sera considéré comme démissionnaire ».

Avis aux vendeurs de cartes : faites le nécessaire.

Activités passées

P.V. de notre A.G. du 23 octobre 2022 à 10h à l'Hôtel de ville de Bastogne

● Accueil par le président.

Le président Pierre Pirard ouvre l'assemblée en accueillant les personnes présentes.

● Le secrétaire énumère ensuite la liste des membres (9) décédés depuis notre dernière A.G. et demande

la minute de silence.

● Le trésorier détaille alors la situation comptable pour l'exercice 2021 et donne la projection pour 2022 qui est déjà presque terminée.

1• Voici les grandes lignes de nos finances durant l'année 2021.

— En rentrées : les cotisations (213 à 12 €) ; les subsides de nos communes : 130 € ; dons : 136 €. En 2021 le secrétaire n'avait pas demandé de subside aux communes vu le contexte sanitaire et seule la commune de Bastogne nous avait versé un subside. Un grand merci à elle.

— En dépenses : les cotisations vers le national (213 x 7,50 €) ; les frais bancaires (63,13 €) ; les médailles : (60 €) ; les frais de secrétariat : (18,82 €) ; A.G.2021 : (214,00 €) & Fleurs: (0,00 €).

— Cet exercice 2021 se termine avec un bénéfice de 868,55 €.

2• Projections pour 2022

— Les 3/4 de l'exercice 2022 sont déjà terminés.

— Les rentrées : les cotisations 214x12 € ; des dons : 154 € & les subsides des communes : 1025 €.

— Les dépenses : les cotisations vers le national : 214x7,50 € ; les médailles : 70€ ; notre nouveau drapeau : 740€ ; ristournes pour les porte-drapeaux repas AG : 194 € ; les frais de bureau (encre) : 52,95 € ; les fleurs (1 centenaire et 1 membre "A" + 1 membre "E" décédés) : 150 €.

— Que reste-t-il à régler : les frais bancaires : ± 60 € ; les frais de bureau (encre) : ? € ; les fleurs pour décès membre "E" et Nut's Day : ± 100 €.

● Le vérificateur aux comptes Noël Edgard lit le texte du rapport des vérificateurs Pirson Alphonse et lui-même en certifiant que les comptes de 2021 ont bien été vérifiés et qu'ils n'ont trouvé aucune anomalie. Il demande à l'assemblée d'accepter ce résultat financier.

Le bilan est accordé par applaudissements.

● Le président demande à l'assemblée 2 candidats volontaires pour les postes de vérificateur 2022 en précisant que les sortants peuvent être reconduits selon les statuts et selon leur désir.

Les 2 vérificateurs sortants étant d'accord, ils sont applaudis et assu-

meront à nouveau cette tâche pour l'an prochain.

● Situation numérique : le trésorier cite la situation numérique à ce jour et nous informe qu'on a perdu notre seul membre "A", 35 membres "E" et 178 membres adhérents, pour un total de 214 en expliquant les diverses catégories. Total duquel il faut déjà en retirer 8, décédés cette année et qui avaient payé leur cotisation pour 2022.

Il souligne que cette année nous avons eu 14 nouveaux membres (3 "E" et 11 adhérents).

Il précise également qu'il y a quand même eu 19 manifestations (y compris cette AG) cette année, auxquelles des membres (porte-drapeaux ou autres) ont participé.

● Divers membres du comité remettent les médailles d'argent et de bronze avec leur diplôme :

⚡ l'Argent à M. **Pirard Pierre** et à M. **Kech Fernand** ;

⚡ le Bronze à M^{me} **Annet Rita**, M.M. **Englebert Jean-Marie**, **Léonard Patrick**, **Moureaux Réginald** et **Noël Edgard**.

Ces décorations ont été attribuées pour les services rendus ou présence régulière aux diverses cérémonies.

● Le président demande s'il y a des questions et aucune main ne s'est levée.

● Il est 11h, le président clôture la réunion et invite l'assemblée à se tenir debout pour écouter la Brabançonne suivie de la Marche des Chasseurs Ardennais dans sa version chantée.

Activité future (erratum)

Dans la revue précédente, il a été renseigné que la cérémonie d'hommage aux fusillés à Noville était le 11 décembre, mais en fait elle aura eu lieu le 18 décembre.

Le comité vous souhaite un joyeux Noël et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2023.

Ci-dessous la photo des médaillés au cours de cette A.G.

Votre secrétaire ♦



Le coin évocation



Louis Reyntens — Prêtre, scientifique, enseignant, directeur d'école, résistant et... officier des Chasseurs Ardennais



Il y a 75 ans était mortellement blessé dans un accident de moto un Chasseur Ardennais hors du commun. Il s'appelait Louis Reyntens. Il était abbé et commandant des Chasseurs Ardennais.

Il est né à Bruxelles le 22 février 1895. Il fait ses études à Saint-Louis où déjà on remarque son intelligence et son souci d'aider les moins doués que lui. Il est étudiant à Louvain en 1913-1914. De 1914 à 1918, il fait la guerre d'abord comme soldat, ensuite comme officier. Démobilisé en 1919, il continue ses études à Louvain et entre au séminaire. Il y conquiert ses grades de docteur en sciences physiques et mathématiques et commence sa théologie. Il est ordonné prêtre le 7 septembre 1924. De 1924 à 1939, il est professeur au Collège Sainte-Gertrude à Nivelles. Il est mobilisé en août 1939 et fait la campagne des dix-huit jours, puis retourne au collège. Dès 1941, il passe au maquis, entre à l'Armée Secrète et commande le "Refuge Otarie", secteur Huy-Waremme. En novembre 1944, il est nommé directeur à l'École Professionnelle "Auguste Lannoye" à Wavre. Mais, dès janvier 1945, il est rappelé à l'armée et fait la campagne d'Allemagne. Démobilisé en décembre 1945, il se fixe à l'école professionnelle de Wavre et meurt accidentellement dans l'après-midi du 21 juillet 1947.

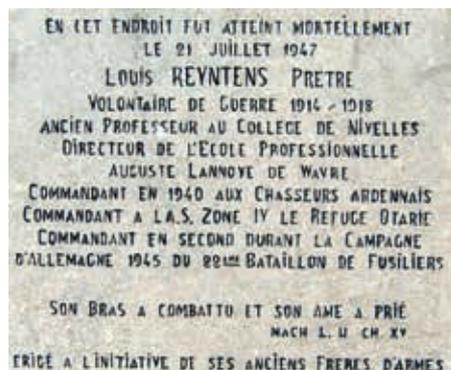
À l'initiative de ses compagnons d'armes, un mémorial fut érigé en 1949 à l'endroit où eut lieu l'accident, à savoir le carrefour de la N243 et de la route reliant les villages d'Orbais et de Malèves-Ste-Marie. Le 4 septembre 2010, un hommage lui fut rendu au cours duquel fut relue l'allocution prononcée en

1949 par le Lieutenant-colonel Kremer, qui fut son chef de Corps en 1940 en tant que commandant du Bataillon Moto-cycliste des Chasseurs Ardennais. Laissons-lui la parole.

« Plus de deux années déjà ont passé depuis que, ici-même, Louis Reyntens fut tragiquement et mortellement terrassé ! La consternation comme le vide causés par sa brutale disparition sont encore ressentis, ainsi qu'au premier jour. Partout où il portait ses activités, son empreinte demeure. À l'accomplissement de ses entreprises multiples et variées, il consacrait toutes les richesses morales dont il était exceptionnellement doué ou qu'il avait acquises : intelligence, bonté, charité, droiture, savoir, science, expérience. Son érudition était grande, sa connaissance de l'homme profonde ; ses conseils en tout domaine, étaient marqués aux coins du bon sens et de l'équité. Nombreux sont ceux qu'il guida ; tous n'eurent qu'à s'en féliciter.

Il avait deux vocations ; chacune d'elles impliquait le désintéressement, l'abnégation, le don de soi. Il sut s'adonner pleinement à l'une et à l'autre bien qu'il soit généralement considéré qu'elles s'excluent ; il sut résoudre ce cas difficile d'incompatibilité. Il brilla aussi bien comme prêtre que comme officier au service de deux causes éminemment supérieures, il y fut un modèle dans toute l'acceptation du terme.

Grand patriote, il fit volontairement et résolument son devoir au maximum, les deux fois qu'au cours de sa vie son pays fut attaqué. À peine adolescent en 1914, il s'engage à l'armée dès que notre sol est foulé ; sans peur, il brave tous les risques de cette longue et dure campagne, dans les rangs de l'infanterie, comme soldat, ►



sous-officier et officier ; grades et distinctions attestent de sa conduite héroïque. La victoire acquise, l'armistice conclu, il retourne à ses études universitaires ; il se signale par son amour de la science et conquiert brillamment les grades qui vont lui permettre de se vouer au sacerdoce, à l'étude et à l'enseignement. Remarqué et apprécié par ses maîtres, des postes de choix lui sont confiés. Devenu prêtre, il reste cependant soldat. Il revêt l'uniforme chaque fois qu'il en a l'occasion ; il exerce son commandement militaire avec autant d'aisance et de maîtrise que son apostolat. Il est au courant de tout, il ne laisse rien au hasard.

Louis Reyntens n'est pas un paradeur, c'est un homme d'action. S'il a à cœur de conserver sa qualité d'officier de réserve, c'est qu'il sait que la paix est mal assise, que le vaincu de 1918 ne se considère pas comme battu, mais qu'il veut et prépare sa revanche. Dès lors, il prévoit que la Belgique devra se défendre et que lui-même devra encore faire la guerre ! Les événements lui donnent raison.

Sous la menace, notre armée se développe, se modernise, la frontière de l'est est mise en état de défense, on y affecte les Chasseurs Ardennais. Évidemment, le Commandant Reyntens demande et obtient d'y être affecté. Il y multiplie les contacts et bientôt il incarne magnifiquement le soldat d'élite symbolisé par la hure et le béret vert.

Août 1939 : la guerre éclate à nos portes ; notre armée se mobilise ; Louis Reyntens rejoint sa compagnie, il la façonne à son image ; c'est tout dire. Mais bientôt on crée une unité de conception nouvelle, appelée à jouer des rôles d'avant-garde : le Bataillon Motocycliste des Chasseurs Ardennais. Une fois de plus, le Commandant Reyntens ne résiste pas à l'envie d'être là où on sera le plus exposé, là où on sera le plus utile. Il prend le commandement de la 1^{re} compagnie de ce bataillon et se dépense sans compter à sa constitution, à son dressage. Le temps presse. Nous avons l'intuition, en effet, que ce qu'il est convenu d'appeler la drôle de guerre, n'est qu'un intermède, que le déclenchement de la vraie guerre ne tardera pas et que, comme toujours la Belgique en sera le théâtre principal. Et puis, on nous a dit que nous devions être prêts à occuper bientôt un secteur en Ardenne.

Effectivement, le 10 avril 1940, le bataillon quitte ses cantonnements et va à La Roche et à Erezée, organiser et assumer la défense de ces deux importants nœuds routiers. À Louis Reyntens, j'ai confié le commandement d'Erezée, il s'emploie et réussit à en faire un point d'appui redoutable, utilisant ses moyens à plein et au mieux. C'est de pied ferme et en toute confiance qu'il attend, quand vient le 10 mai 1940, que l'adversaire affronte son organisation ; il lui fera payer

cher son audace. Aussi sa déception est-elle grande, après avoir rempli toutes ses missions de destructions et d'obstructions, de recevoir l'ordre indiscutable, formel, de se replier, suivant le plan général de l'armée, alors que l'ennemi l'aborde ! Servir c'est notamment obéir, force lui est de porter son monde vers d'autres positions. Au cours des 18 jours que dure la courte campagne, il aura la satisfaction de mettre à l'épreuve son œuvre magnifique : sa compagnie ! Notre Bataillon est, après l'Ardenne, employé, sans répit, par le commandement de l'armée, à des actions urgentes, variées et périlleuses. Elles sont l'occasion pour le Commandant Reyntens de donner toute sa mesure partout où il est engagé, c'est-à-dire dans le cadre des 18 missions difficiles qui nous sont ordonnées et que nous remplissons de l'Ardenne, en passant par Perwez, jusqu'à l'Yser. Il paie largement de sa personne, anime, stimule sa troupe qui fait merveille. Malgré les souffrances que lui cause une blessure, il reste à la tête de son unité et ne pense à se faire soigner que quand sonne le "cessez le feu" de l'amère capitulation à laquelle notre armée est acculée. Incomplètement guéri, il s'empresse d'aider, reconforter, les anciens du Bataillon et leurs familles, il rend service à tous, mettant tous ses moyens à leur disposition, sans souci de risques qu'il court. Malgré notre défaite, Louis Reyntens ne doute pas de l'issue victorieuse de la guerre. Il le proclame à tout venant non sans danger et donne la preuve de sa foi en se préparant à servir encore !

Dès que la Résistance naît, il y entre. D'emblée, il y est un Chef, une Autorité. Clandestinement il recrute, organise, dresse des plans, nuit à l'ennemi par tous les moyens. Quand les Alliés libèrent le pays, il se joint à eux, participe aux combats qui assurent la défaite, cette fois complète, de l'ennemi. Il quitte l'Armée couvert de gloire et d'honneurs lorsqu'il a la certitude que sa présence n'y est plus utile.

L'Armée a eu dans le Commandant Louis Reyntens un de ses meilleurs serviteurs. Il réunissait au plus haut degré, toutes les qualités du Chef. Au Bataillon Motocycliste des Chasseurs Ardennais, ainsi que de ses camarades Résistants d'Otarie, il était aimé, écouté, obéi aveuglément. Il avait la confiance de tous, de ses chefs, de ses collègues, de ses subordonnés. Sa conduite y fut au-dessus de tout éloge. Sa mort prématurée et inopinée fut une cruelle épreuve. Son souvenir est précieusement conservé et sans cesse évoqué. Il perpétuera un nom et une vie auxquels sont attachés les plus belles vertus humaines ; puisse-t-il inspirer tous ceux qui s'arrêteront devant cette stèle. »



Le lecteur intéressé par cette très riche personnalité pourra en apprendre plus en consultant le site web de la Maison du Souvenir d'Oupeye (Hermalle-sous-Argenteau) : www.maisondusouvenir.be. ♦

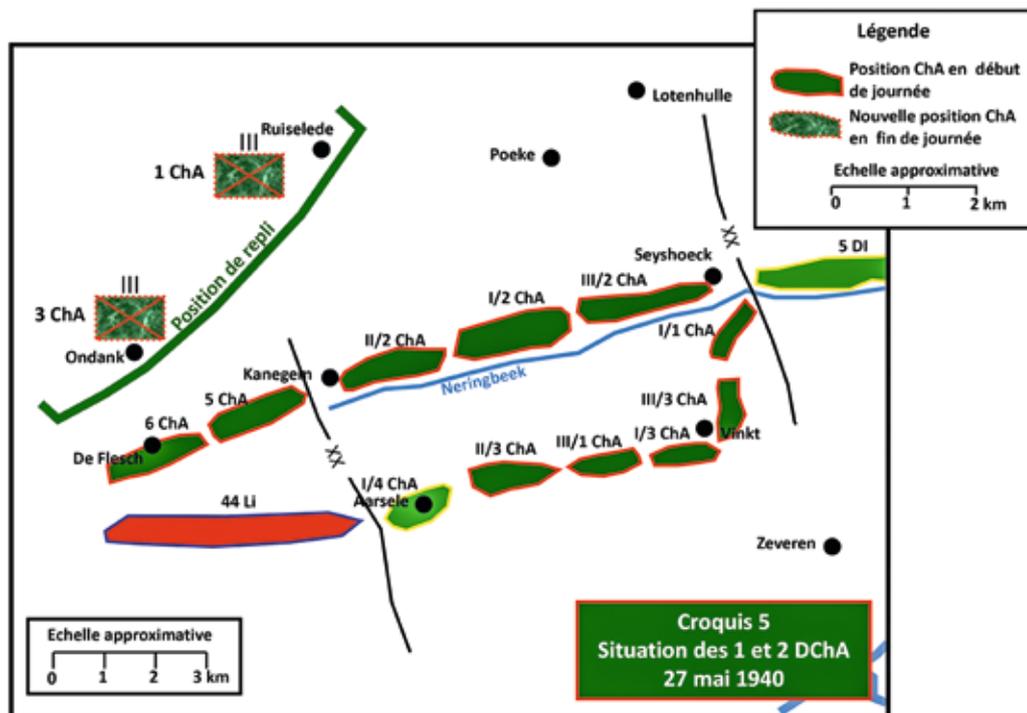
7. Dernières heures

L'ennemi ayant franchi la Lys, le Grand Quartier Général belge envisage un rétablissement sur l'Yser, comme en 1914. L'armée belge en est-elle encore capable ?

Sur la droite des 1 et 3 ChA, vers 10h00, l'IR 171 attaque les positions du 44 Li, provoquant la débandade de celui-ci, qui entraîne dans son sillage une partie du I/4 ChA, installé sur sa gauche. Une fois de plus, les 5 et 6 ChA se trouvent en première ligne. Leur front tient vaillamment que vaillent tandis que sur la gauche du 5 ChA, l'infanterie ennemie semble laisser le 2 ChA provisoirement tranquille derrière le Neringbeek. En revanche, le régiment

subit plusieurs tirs d'artillerie, dont l'un blesse le sergent candidat officier de réserve Haroun Tazieff, de la 6/2 ChA, qui explique son attitude stoïque devant les horreurs de la guerre.^[1] « *Le blindage dont je m'étais enveloppé l'esprit, c'était de prendre cette monstruosité comme si elle n'était qu'un jeu. Quelque jeu de boy-scouts attardés. Ce fut d'une étrange efficacité. Une efficacité qui permet de voir à côté de soi, homme torche sur le bord de la route, un motocycliste brûler vif et ne pas vomir, ne pas penser à sa mère à lui, à sa bien-aimée... Qui vous permet de vous précipiter, en vain bien sûr, pour chercher à sauver un de vos camarades dont la calotte crânienne vient d'être tranchée par un large éclat d'obus, et aussitôt après de retourner au combat, encore une fois sans réfléchir à tout ce que cette mort signifie de désespoirs. Qui vous permet de froidement viser, et puisque vous êtes un 'tireur d'élite', de tuer un ennemi qui rampe vers le couvert. Qui vous permet de supporter la souffrance des autres. Tout comme d'ailleurs la vôtre propre. »*

Dans la soirée, la 1 DChA passe à nouveau sous le commandement direct du GQG où, selon les souvenirs du Général-major Champion^[2], elle est considérée comme la seule division encore capable d'agir en grande unité constituée. Ses nouveaux ordres sont de s'installer le long de la route Bruges–Courtrai, centrée sur le carrefour de Hille, afin de couvrir l'écoulement du restant de l'armée belge en direction de l'Yser. Les 1 et 3 ChA se mettent immédiatement en route, tandis que, toujours en position sur le Neringbeek, le 2 ChA forme l'arrière-garde.



L'aube du 28 mai trouvera les 1, 3 ChA, ainsi qu'une partie du 2 ChA en position comme prescrit et le gros du 2 ChA une vingtaine de kilomètres en avant de sa division car l'ordre de retraite ne lui sera pas parvenu.

Capitulation

Car, pendant que se déroulent ces mouvements, le Lieutenant général Derousseaux, sous-chef de l'état-major général, négocie un cessez-le-feu avec le *Generaloberst* Walther von Reichenau, commandant la 6. Armee allemande. À 23h00, le GQG ordonne de cesser les hostilités le 28 à 04h00, mais certaines unités n'apprennent la nouvelle qu'avec plusieurs heures de retard. Dans la matinée, plusieurs compagnies de Chasseurs Ardennais ouvrent encore le feu sur des troupes allemandes qui, elles, sont bien informées et se déplacent avec une confiance excessive sur les routes. Vers midi, le silence est retombé sur l'ensemble du front belge. À elles deux, les 1 et 2 DChA totalisent moins de 11.000 hommes, dont de nombreux blessés, et les vainqueurs commencent à les rassembler pour les emmener en captivité.

Pour leur conduite du 24 au 27 mai, les 5 et 6 ChA se verront attribuer en 1946 la citation 'La Lys'. Dans les années suivant la guerre, plusieurs raisons seront invoquées pour essayer d'expliquer pourquoi le 4 ChA n'a pas bénéficié du même honneur. Selon l'une d'elles, ce serait parce que, le 26 mai, le colonel Coets n'a pas lancé une contre-attaque qui aurait pu dégager son régiment de l'étreinte allemande dans laquelle il était pris. Une autre explication est la forte inimitié opposant le général Ley et le chef de Corps du 4 ChA depuis de longues années. En revanche, il n'y a aucune équivoque à la 1 DChA, dont les trois régiments sont autorisés à inscrire la citation 'Vinkt' sur leurs drapeaux. ►

1] TAZIEFF, Haroun, *Les défis et la chance : ma vie*, Paris, Éditions Stock/Laurence Pernoud, 1991, p. 71, via 'Les chasseurs ardennais' de J-C Delhez

2] CHAMPION, général major e.r. Lucien, 1940 *La guerre du Sanglier, des coteaux frontaliers aux rives de la Lys*, Braine-l'Alleud, Éditions J-M Collet, 1990, p. 76



Un sous-lieutenant du 2 ChA sur une moto Sarolea. Comme leurs frères d'armes du corps de cavalerie, les Chasseurs Ardennais utilisent aussi des motos Gillet et FN. La cylindrée des moteurs varie de 600 à 1000 cc et une partie des machines est équipée de sidecars.



28 mai 1940. C'est fini. Sur ordre, ces trois chasseurs du 1 ChA et ce soldat du génie ont déposé les armes. Une cigarette, peut-être offerte par le vainqueur, aide à relâcher la tension à laquelle ces hommes ont été soumis pendant 18 jours.



Un tricar FN et son équipage, peu après la capitulation du 28 mai 1940. Ces engins devaient entre autres remplacer les autocarrosses des pelotons de mitrailleuses, à raison d'un tricar par mitrailleuse et un cinquième pour la réserve de munitions, mais le 10 mai 1940, les livraisons sont toujours en cours.



T-13B1 d'un régiment de Chasseurs Ardennais avant la Seconde Guerre mondiale. L'équipage porte la veste de cuir et le casque modifié pour équipages de véhicules blindés, sauf le sous-lieutenant, chef de peloton, qui porte un casque d'infanterie classique et son manteau d'officier.



T-13B2 et son équipage. Le canon FRC de 47 mm dont il est armé est une redoutable pièce antichar. En mouvement, l'arme est pointée vers l'arrière et c'est aussi en marche-arrière que le véhicule est habituellement mis en position de tir. ♦

Avec l'aimable autorisation de sa fille Isabelle

La Bataille des Ardennes débuta le 16 décembre 1944. Le 15^e Régiment de la 5^e Division allemande de parachutistes envahit Warnach près de Martelange durant la nuit du 19 au 20 décembre.

Le 23 décembre, mes parents prirent une série de précautions pour assurer la survie de la famille, le but étant de pouvoir faire face à une évacuation à pied. En fin de matinée, un Piper Cub survola le village pendant au moins une heure, évoluant à haute altitude. Papa nous dit : « Les Américains ne furent pas bien loin. »

Tôt dans l'après-midi, Maman tomba malade. Papa demanda à l'abbé Schaeck de pouvoir se réfugier dans la cave du presbytère en cas de combat. Le prêtre accepta. Papa y déposa six pains, du beurre et des saucisses dans un grand sac de toile, un bidon contenant de l'eau, une pelle et une pioche.

Au sud du village, les tirs d'artillerie se rapprochaient. Je continuais de jouer avec mes deux frères et mes deux sœurs dans les parages de notre maison quand nous avons aperçu des dizaines de gros avions volant très bas au-dessus de Bastogne. Vers 15 heures, un obus éclata près de la maison dans un craquement épouvantable : l'artillerie américaine venait de déclencher un tir de préparation^[1] sur le village. Nous courons vers la maison, enfilons nos manteaux, passe-montagnes et moufles, prenons nos bagages et nous nous sommes hâtés vers la cave du presbytère.

Des obus explosaient à gauche et à droite mais les haies cachaient les flammes et les fumées des explosions. Arrivés près du presbytère, la porte de l'église était ouverte. Trois Allemands revêtus de grands tissus blancs en guise de camouflage, tels des druides, se tenaient au pied d'une échelle posée dans la trappe donnant accès au sommet du clocher. Le presbytère se trouvait au carrefour central du village en face de l'église. Celle-ci était indiquée sur les cartes militaires, ce point servant aux artilleurs pour ajuster leurs tirs. L'église se trouvait au milieu du champ de bataille.

Le 24 décembre, une voisine arriva et raconta ce qu'elle venait de vivre et conclut en généralisant : « Les Américains fusillent les civils qui ont des Allemands dans leurs caves ». Or, il y en avait un dans notre abri. Après bien des discussions, les trois hommes de la cave décidèrent de mettre l'Allemand à la porte. Les hommes lui

[1] Le tir de préparation est un tir qui vise à neutraliser, tuer ou blesser l'ennemi pendant que l'infanterie et les chars s'approchent à courte distance de leur objectif.

expliquèrent pourquoi il devait quitter notre abri. Le soldat refusa de retourner au feu. Un des villageois s'énerma, le prit par les épaules et le bascula sur le tas de pommes de terre où il atterrit dans un grand bruit de gamelle. Impressionné, l'Allemand monta l'escalier, redescendit pour prendre son casque et son fusil, puis disparut.

En fin de journée, on entendit des bruits de combat dans le presbytère. Soudain, la porte de la cave s'ouvrit et quelqu'un cria : « Civilians, out ! » Un soldat américain se tenait en haut de l'escalier dans l'embrasure de la porte, une mitrailleuse ou un fusil pointé vers nous. Une femme sortit en premier suivie des enfants. Nous étions dirigés vers la chambre. Maman et les autres femmes arrivèrent à leur tour et enfin Papa, notre oncle Albert et le prêtre.

Papa et l'oncle Albert furent collés contre un mur, fouillés et leur physionomie comparée à la photo de leur carte d'identité. Les Américains trouvèrent sur l'oncle

Albert une lampe de poche volée à un Allemand. La mention "Made in Germany" le rendit suspect aux Américains. Quel soulagement de les voir venir nous retrouver !

Deux Américains tenant une grenade dégoupillée descendirent à la cave pour s'assurer qu'elle était vide. Les soldats américains nous renvoyâmes dans la cave.

L'office de minuit

Le temps passait lentement. Soudainement, le prêtre dit : « Emile, c'est maintenant la nuit de Noël. Allons à l'église et chantons un office religieux ». Il monta l'escalier et disparut dans l'obscurité. Je pensais qu'il allait faire une courte reconnaissance et me faire savoir qu'il n'y avait pas de danger. Le curé revint après quinze ou vingt minutes. « Eh bien, dit-il, que fais-tu ? Dépêche-toi, nous devons chanter un deuxième office. »

Cette fois, je le suivis avec ma famille. Il fallait traverser le chemin et le cimetière. Des soldats américains avec leurs lourds sacs à dos marchaient silencieusement le long de la route, regardant le sol pour ne pas poser les pieds dans les trous créés par les obus. Sur la droite, la maison de notre grand-mère avait totalement brûlé.

Nous sommes entrés dans l'église. L'énorme poêle à bois se trouvait dans le hall d'entrée ! Nous avons ouvert la porte suivante. Une étrange lumière venait du plafond. Une grande partie du toit avait disparu ! C'est le souffle de l'explosion d'un obus qui avait déplacé le poêle jusque dans l'entrée de l'église, sous les cloches. La lumière diffuse provenait des dizaines d'étoiles visibles dans le ciel. Une vingtaine de soldats américains étaient en train de prier. Je me tenais à côté du prêtre près de l'autel où la bougie du premier office brûlait toujours. Le prêtre et moi avons chanté les plus beaux chants de Noël de notre répertoire. ▶





Quelques obus d'artillerie tombaient encore sur les limites du village. Des tirs de fusils et d'armes automatiques brisaient le silence habituel de la nuit de Noël. Ne parlant pas anglais, le prêtre ne pouvait s'adresser aux soldats dans leur langue. La messe se termina en chantant "Les Anges dans nos Campagnes". À travers le trou du toit, le Seigneur et ses Anges pouvaient nous voir plus facilement que d'habitude. L'office était maintenant terminé. Pas un seul soldat ne bougea. Le prêtre et les paroissiens gagnèrent la sortie. Un très jeune soldat, près de la porte, se dirigea vers le prêtre et dans un bon français, le remercia pour avoir prié pour ses camarades tombés au combat. Il nous dit que son meilleur ami avait été tué près de l'église. Le pauvre garçon éclata en sanglots. Le prêtre tenta de le consoler en vain. Il l'invita à venir avec nous dans notre cave. Il accepta et le prêtre lui offrit un verre de vin. Mais le soldat était absolument seul dans sa souffrance, aucun mot ne pouvait l'aider. Il resta une heure avec nous et puis partit.

Un Américain offrit des rations K au curé qui partagea le contenu avec les occupants de la cave du presbytère.

Le 25 décembre, à midi, la cloche de l'église sonna deux fois. Un Américain est venu à la cave et demanda au prêtre : « Avez-vous sonné les cloches ? ». La réponse est négative. La seule conclusion possible est que des Allemands se cachaient dans le clocher et avaient malencontreusement percuté la cloche. Restait à les en déloger. Le soldat demanda s'ils pouvaient détruire le clocher. Le prêtre répondit : « La meilleure chose est de les déloger sans endommager le clocher, mais s'il n'y a pas d'autres moyens, vous pouvez le faire ».

Un Sherman s'approcha, prit position, la mitrailleuse ouvrit le feu. Après un certain nombre de rafales, le tir s'arrêta. Il y eut des cris, puis le silence. L'Américain revint à la cave et nous dit : « Trois Allemands se sont rendus ». C'étaient certainement les observateurs d'artillerie camouflés en blanc vus le 23 décembre lors de notre arrivée au presbytère.

Vous rendez-vous compte que c'est certainement la seule messe de Noël de la Bataille des Ardennes à laquelle les trois composantes de la guerre, les civils, les alliés et l'ennemi, ont assisté et tous ont chanté "Les Anges dans nos Campagnes" dans leur langue, l'ennemi silencieusement dans le clocher.

Le prix humain du retour de la liberté et de la paix à Warnach est élevé : 1 villageois tué ; du côté américain : 12 tués, 44 blessés, 61 malades et 1 porté manquant, tandis que du côté allemand : 208 prisonniers allemands, environ 200 tués, 190 blessés. ♦

VICI – Magazine des forces belges en Allemagne

Édition spéciale de 1954 dédiée au 3 ChA

En 1954 a été publié en langue allemande un magazine VICI spécialement dédié au 3 ChA.

Le lecteur trouvera dans la présente revue les deux premières pages de ce magazine présentant le magazine et l'objet de cette édition spéciale. Une traduction des textes en langue française est aussi disponible pour la majorité de nos lecteurs.

D'autres pages du magazine paraîtront dans nos prochaines éditions. ►



An die Soldaten der 3. Ardennen Jäger

Vici ist eine Zeitschrift, gegründet im Jahre 1945 im belgischen Sektor Deutschlands und für die Offiziere, Unteroffiziere und Soldaten des 1. Korps und ihre Familien bestimmt.

Ihr Titel ist ein lateinisches Wort und bedeutet: "Ich habe gesiegt". Er soll die Erinnerung an den Sieg, den Belgien mit den anderen verbündeten Nationen im zweiten Weltkrieg errungen hat, lebendig halten. Und er nennt das Ideal beim Namen, dem nachzuleben jeder belgische Soldat vor seinem Gewissen verpflichtet ist : dem Sieg über materielle Schwierigkeiten und dem moralischen Sieg über sich selbst.

Vici wird redigiert von vier Soldaten, zweien mit französischer Muttersprache und zweien mit flämischer.

Sie bemühen sich, ihren Lesern Vorstellung von dem militärischen Leben in Deutschland zu geben und eine Auswahl an Lesestoff, die Film und Sport bevorzugt.

Mit Stolz hat Vici seinen Lesern über die großartige Leistung eines Zuges der 3. Ardennen Jäger beim Wettkampf um den besten Zug der 4. Division berichtet. Auch auf die Darstellung des wohl gelungenen Bataillonsfestes haben wir Wert gelegt, das die 3. Ardennen Jäger am Christi-Himmelfahrtstag gefeiert haben.

Um die beiden Ereignisse in bleibender Erinnerung zu erhalten, bietet Vici euch hiermit diese Berichte in eurer Umgangssprache übersetzt und fügt einen Aufsatz über die belgische Provinz Luxemburg bei, in der ihr dient, und ein paar aktuelle Photos aus dem militärischen Leben.

Wir hoffen, daß euch diese kleine Veröffentlichung Freude macht und daß ihr sie im Kreise eurer Freunde und Familien recht weit verbreitet.

Der Direktor von Vici

Aux soldats du 3^e Chasseurs Ardennais

Vici est une revue fondée en 1945 dans le secteur belge de l'Allemagne pour les officiers, sous-officiers et soldats du 1(BE) Corps et leurs familles.

Son titre est un mot provenant du latin voulant dire « j'ai gagné ». Il doit rappeler la victoire de la Belgique et ses alliés lors de la 2^e Guerre mondiale. Et il nomme l'idéal que chaque soldat belge se doit de suivre : vaincre malgré les difficultés matérielles et surtout obtenir une victoire face à soi-même.

Vici est rédigé par 4 soldats, deux francophones et deux néerlandophones.

Ils s'efforcent de dépeindre pour leurs lecteurs une image de la vie militaire en Allemagne ainsi que de diffuser des informations sur le cinéma et le sport.

Plein de fierté, Vici a rapporté les hauts faits d'un peloton du 3 ChA lors de la compétition pour le meilleur peloton de la 4^e Division. Nous avons aussi mis l'accent sur la réussite des fastes régimentaires célébrés par les Chasseurs Ardennais lors de la fête de l'Ascension.

Pour mémoriser ces deux événements, Vici vous propose ces articles parus dans votre langue véhiculaire, ainsi que des informations sur la province du Luxembourg, province où vous effectuez votre service, agrémenté de quelques photos de la vie militaire.

Nous espérons que ces quelques lignes vous plairont et que vous les partagerez au sein de vos familles et amis.

Le directeur de Vici ♦

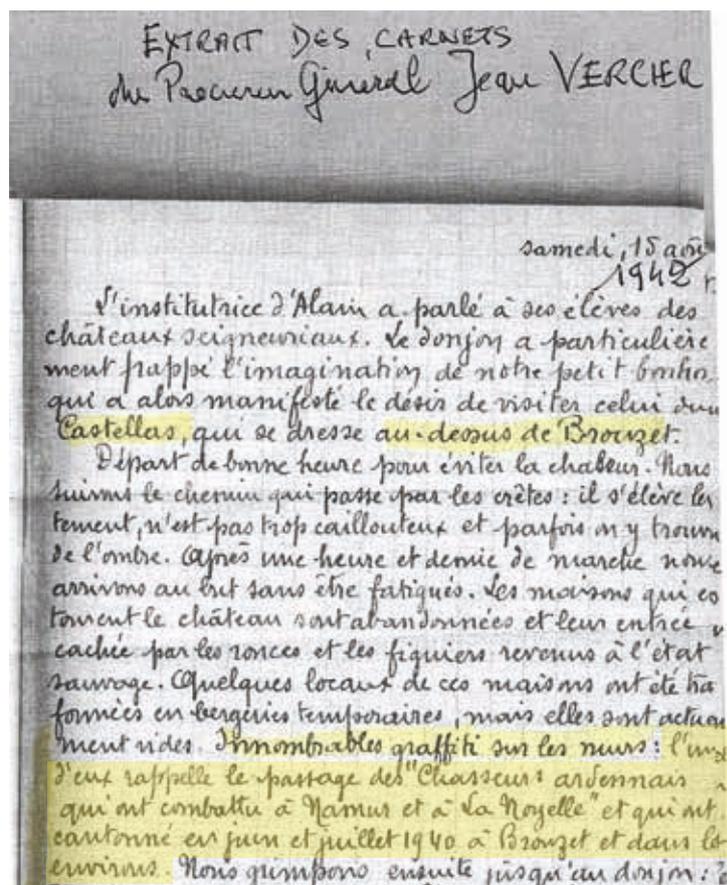
Vos témoignages



Remerciements

Nous remercions Monsieur Alain Vercier de Brouzet-lès-Alès, village du département du Gard en France, qui a eu l'amabilité de nous transmettre par la voie du Commandant Michel Lambillon, officier des para-commandos à la retraite, un extrait des carnets de son père qui évoque le passage des Chasseurs Ardennais du 7 ChA (Centre de renfort et d'instruction des Chasseurs Ardennais – CRI/ChA) dans ce village en juin et juillet 1940, ainsi que deux photos prises à l'époque : l'une montre un groupe de Chasseurs Ardennais saluant face au monument aux morts du village et l'autre 5 officiers autour de la table de leur mess qui n'était autre que la salle à manger de la grand-mère du donateur. La troupe, quant à elle, était installée sur le "champ de foire" qui fait toujours face à la maison de famille.

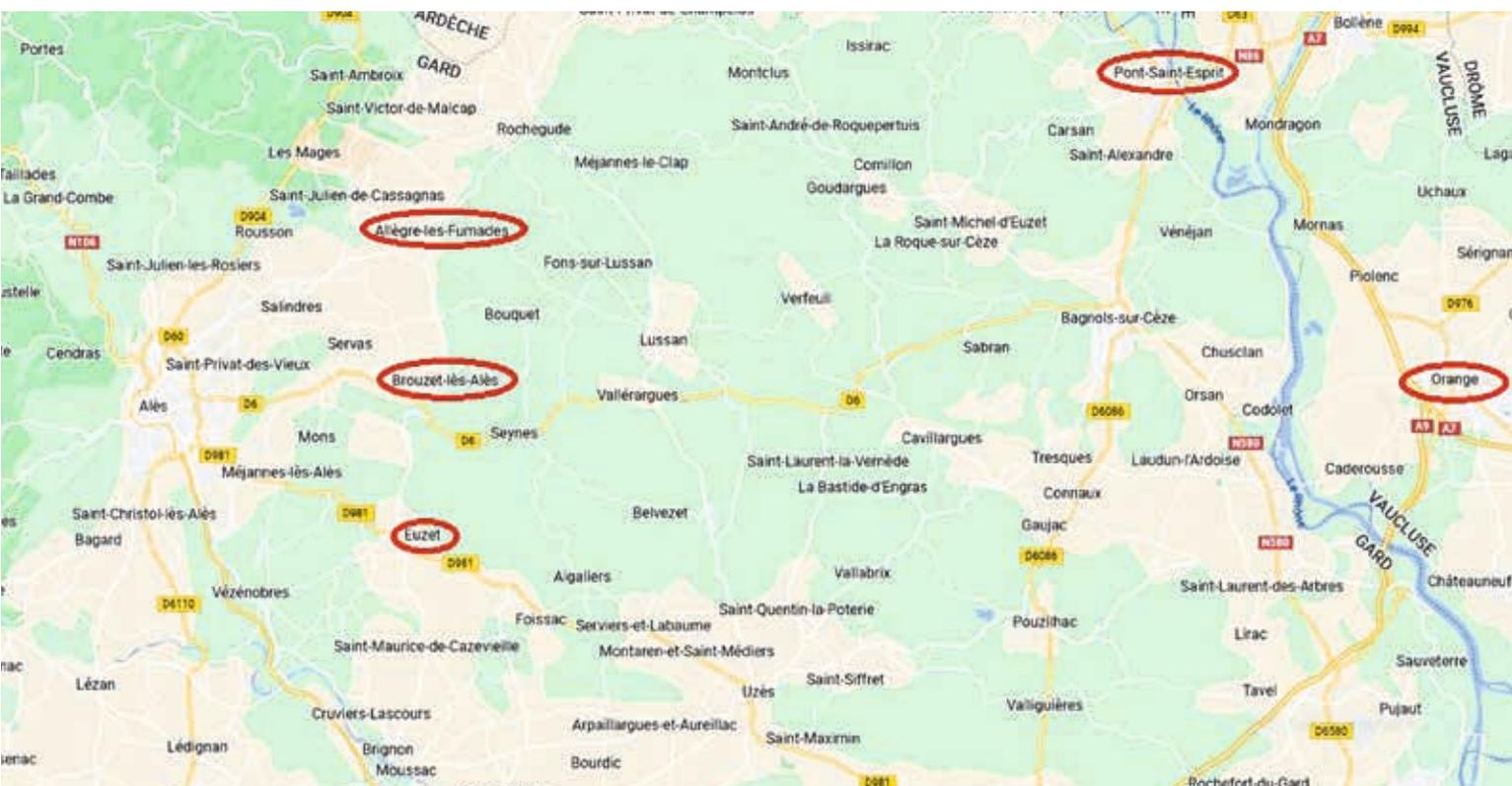
Pour rappel, le 7 ChA, créé le 9 mars 1940 pour assurer l'instruction de la nouvelle classe de milice mobilisée en 1940, reçut l'ordre quelques jours seulement après le début des hostilités d'évacuer vers la France. Une ►



Lieutenant Renter André, de Verviers
Commandant Hubert Alfred, d'Audienne
Capitaine Viseur
Lieutenant Dewale
Lieutenant Legot Rodolphe, de Marchin



partie seulement de l'unité parvint ainsi à rejoindre Pont-St-Espirit dans le département du Gard. Elle s'y installa et reprit l'instruction à un rythme accéléré. Celle-ci se poursuivit du reste au-delà de la capitulation de l'armée belge. C'est donc après la capitulation que se situe le séjour de Chasseurs Ardennais à Brouzet-lès-Alès et d'autres villages proches (Allègre-les-Fumades et Euzet-les-Bains) où le commandement belge aurait décidé de regrouper ses unités afin que celles-ci soient moins exposées que dans la vallée du Rhône aux avions allemands en cas de poursuite de la guerre. ♦





11 novembre 2022 – Hommage aux 7 Chasseurs Ardennais tombés en mai 1940 à Moorsele (Flandre occidentale – Commune de Wevelgem)

Notre fidèle membre **Lothaire Vanoverbeke** nous fait savoir que la mémoire des sept Chasseurs Ardennais du Bataillon moto tombés en mai 1940 sur le territoire de Moorsele a été honorée le 11 novembre par le bourgmestre de Wevelgem, les échevins et le cercle historique local Wibilinga. Ils ont déposé une gerbe au pied du monument érigé en leur honneur et celui des 10 autres soldats belges tués durant les combats de mai 40 dans le village.

Nous remercions chaleureusement nos amis Flamands d'entretenir fidèlement la mémoire des nôtres tombés sur leur sol. ♦



Un Chasseur Ardennais fier de l'être

La photo est celle du domicile de M. **Thierry Buys**, membre de la Fraternelle en service actif au Bataillon. Le drapeau des Chasseurs Ardennais y flotte en permanence.

La photo a été prise avec l'autorisation de Madame Buys. ♦



Avis important

Pour continuer à recevoir la revue sans interruption, les membres de la Fraternelle sont tenus de se réaffilier avant le 28 février 2023.

À défaut, ils ne recevront plus de revue après la présente édition.

Le conseil d'administration de la Fraternelle Royale des Chasseurs Ardennais et la rédaction de la revue souhaitent à tous les membres de la Fraternelle et à leurs proches une excellente année 2023.

Les dirigeants des sections régionales



ADRESSES UTILES

Porte-Drapeau National
Freddy DEMECHELEER
 Rue de l'Escasse, 37
 6041 Gosselies
 Tél : 071 351256 - GSM : 0477 339432
 E-Mail : fratcha.drapeau@gmail.com

Le Bataillon
 Officier SI,
 Camp Roi Albert
 6900 Marche-en-Famenne
 Tél. 02 442 25 45

Le Musée de Marche
 Bn Md ChA
 Camp Roi Albert
 6900 Marche-en-Famenne
 E-Mail : fratcha.musee@gmail.com
 - 1^{er} Cpl Chef e.r. J-M WALLON
 GSM : 0472 37 00 87
 - Adjt e.r. L. CROWIN
 GSM : 0489 51 22 33
 IBAN : BE65 7320 4272 3396

La salle ChA au Fort de Huy
 Les visites sont temporairement suspendues. Une nouvelle salle va être aménagée.
 Le lecteur sera averti dès son ouverture.

La MESA
 Cellule MESA - Brigade Motorisée
 Camp Roi Albert
 6900 Marche-en-Famenne
 Tél : 02 442 24 82
 E-Mail : srt.Mesa@scarlet.be

COCON
 Comité pour l'Organisation des Congrès Nationaux
 Président :
 AdjtMaj e.r. FRANÇOIS LAMBERT
 Rue Saint-Denis, 23
 6900 - Marche-en-Famenne
 GSM : 0474 713643
 E-Mail : fratcha.cocon@gmail.com

Boutique Chasseurs Ardennais
 Bataillon de Chasseurs Ardennais
 E-Mail : mdbncha-ivr-shop@mil.be
 ou mdbncha-ivr@mil.be
 Tél : 02 442 29 86 ou 02 442 28 48
 IBAN : BE75 0357 5632 9451

ARLON - ATTERT	IBAN : BE38 0015 6206 6172	LIEGE - VERVIERS	IBAN : BE72 0016 4143 5616
<p>Président : Félicien WISELER – Tél. 063 22 25 21 Rue de Meix-le-Tige 25, 6700 Udange E-Mail : fratcha.arlon.president@gmail.com</p> <p>Trésorier & Secrétaire : Jacques DECHAMBRE – Tél. 063 22 46 37 Rue de Diekirch 217, 6700 Arlon E-Mail : fratcha.arlon.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président & Secrétaire : Louis DEHOUSSE – GSM 0489 56 05 69 Rue Baudouin 1^{er}, 24, 4690 Bassenge E-Mail : fratcha.liege.president@gmail.com</p> <p>Trésorier : Louis MARTIN – Tél. 04 374 15 45 – GSM 0471 18 93 67 Rue des Francs arquebusiers, 23 à 4600 Visé E-Mail : fratcha.liege.tresorier@gmail.com</p>	
BASTOGNE - 2 CHA	IBAN : BE72 0689 4350 8216	NAMUR	IBAN : BE50 0688 9656 0418
<p>Président : Cdt (R) Pierre PIRARD – Tél. 061 68 84 68 – GSM 0495 58 20 60 Rue d'Amberloup 56, 6880 Sainte-Ode E-Mail : fratcha.bastogne.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Michel BOUVY – Tél. 061 21 42 02 Rue American Légion 38, 6600 Bastogne E-Mail : fratcha.bastogne.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Christian GEORIS – Tél 084 456106 – GSM 0475 207248 Journal 56, 6971 Tenneville E-Mail : fratcha.bastogne.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président & Trésorier : Cdt Hre Michel GILBERT – Tél. 081 22 51 16 Rue Fort Saint Antoine 14, 5000 Namur E-Mail : fratcha.namur.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Bernard NEUFORT – GSM 0495 78 98 17 Rue Bois Esneux 102, 5021 Boninne E-Mail : fratcha.namur.secretaire@gmail.com</p>	
BERTRIX - PALISEUL	IBAN : BE31 0017 1080 4255	NEUFCHATEAU-LIBRAMONT-CHEVIGNY-LÉGLISE	IBAN : BE13 0015 4830 8239
<p>Président, Secrétaire et Trésorier : Jean PIERRET – Tél. 061 41 41 08 – GSM 0473 54 96 33 Rue des Fauvettes 2, 6880 Bertrix E-Mail : fratcha.bertrix.president@gmail.com</p>		<p>Président, Trésorier et Secrétaire : Jean-Louis PICARD – Tél. 063 42 42 65 Chemin des Wassai 9, 6860 Léglise E-Mail : fratcha.neufchateau.president@gmail.com</p>	
BOUILLON	IBAN : BE12 3631 9068 7892	OURTHE & AISNE	IBAN : BE76 7320 2269 2795
<p>Président : Cdt (R) Jacques POUGIN – GSM 0474 68 67 73 Rue de la Bichetour 14, 6832 Curfoc E-Mail : fratcha.bouillon.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Fabrice LEJEUNE – Tél. 0479 98 10 53 Rue du lion d'or 3, B-6830 Bouillon E-Mail : fratcha.bouillon.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Guy GIBOUX – Tél. 061 46 71 41 Rue de la gare 24, 6831 Noirefontaine</p>		<p>Président : Joël BERTEZZOLO – GSM 0477 436898 – Tél. 084 730019 Route de Marche 6, 6987 Rendeux E-Mail : fratcha.ourthe.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Laurent CROWIN – Tél. 086 47 74 39 Rue de Dochamps 3, 6997 Amonines (Erezee) E-Mail : fratcha.ourthe.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Christian OGER – GSM 0479 956678 Rue Saint-Roch 33, 6997 Soy E-Mail : fratcha.ourthe.tresorier@gmail.com</p>	
BRABANT	IBAN : BE73 0018 0858 0760	SAINT-HUBERT	IBAN : BE07 0689 0838 9566
<p>Président : Col BEM e.r. Jacques DELPIRE – Tél. 02 673 38 80 Avenue du Yorkshire 20/408, 1200 Bruxelles E-Mail : fratcha.brabant.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : AdjtMaj Hre Alain DEFRAENE – Tél. 0475 81 44 24 Bergstraat 30, 3078 Meerbeek E-Mail : fratcha.brabant.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : William ORLOW-ANDERSEN – GSM 0477 40 44 78 Rue du Prieuré 77, 1360 Malève-Sainte-Marie E-mail : fratcha.brabant.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président & Trésorier : Serge TOUSSAINT – GSM : 0498 455918 Clos des Sorbiers 62, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Marie-Anne LIEGEOIS Rue Saint-Gilles 27 Bte 2, 6870 Saint-Hubert E-Mail : fratcha.sainthubert.secretaire@gmail.com</p>	
CINEY - ROCHEFORT - GEDINNE	IBAN : BE20 7320 4217 6156	VIELSALM ET 3 CHA	IBAN : BE13 7320 1250 2139
<p>Président : E-mail : fratcha.ciney.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Jeannine LAMBERT – GSM 0483 40 54 69 Rue saint-Denis, 23, 6900 Hollogne E-Mail : fratcha.ciney.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : E-Mail : fratcha.ciney.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président : Lucien PAQUAY – Tél. 080 21 68 32 Neuville haut 32, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Philippe LAMY – Tél. 080 40 02 02 Rue Général Jacques 37, 6690 Vielsalm E-Mail : fratcha.vielsalm.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmédy E-Mail : fratcha.vielsalm.tresorier@gmail.com</p> <p>Représentant pour les Germanophones : Jürgen MARGRAFF – GSM 0498 60 66 77 Rue de la Tannerie 1/12, 4960 Malmédy E-Mail : fratcha.germanophone@gmail.com</p>	
FLORENVILLE	IBAN : BE87 3630 3657 4494	VIRTON	IBAN : BE04 0016 7638 6231
<p>Président : LtCol Hre Claude ROULANT – Tél. 061 32 07 80 Bellevue 24, 6810 Chiny E-Mail : fratcha.florenville.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire & Trésorier : Roland BOUILLON – Tél. 061 31 55 06 Rue Nicolai 16, 6820 Florenville E-Mail : fratcha.florenville.secretaire@gmail.com</p>		<p>Président : François RICHARD – Tél. 063 57 16 38 Petite Rue 174, 6769 Gérouville E-Mail : fratcha.virton.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Michel DEMOULIN – GSM 0497 18 13 13 Rue du Panorama 52, 6760 Virton E-Mail : fratcha.virton.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Adolphe PIERRET – Tél. 063 57 16 14 Rue Wauters 12, 6762 Saint-Mard E-Mail : fratcha.virton.tresorier@gmail.com</p>	
HAINAUT	IBAN : BE82 6528 3296 6768	SECTION RÉGIMENTAIRE	IBAN : BE61 0680 6275 8017
<p>Président : Freddy DEMECHELEER – Tél. 071 35 12 56 – GSM 0477 33 94 32 Rue de l'Escasse 37, 6041 Gosselies E-Mail : fratcha.hainaut.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roch SAINT-PAUL – GSM : 0496 12 54 65 Rue Saint Martin, 76, 6120 Ham-sur-Heure E-Mail : fratcha.hainaut.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Marcel MAINHAIN – GSM 0479 45 06 52 Rue des Moissons 11, 5651 Laneffe E-Mail : fratcha.hainaut.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roland HELLAS – Tél. : 084 31 37 99 – GSM 0472 48 08 93 Place aux Foires 17A Ble 11, 6900 Marche-en-Famenne E-Mail : fratcha.reg.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : AdjtChef (R) André DEHAEN – Tél. 084 21 35 27 – GSM 0494 25 36 66 Rue des Alliés 28, 6953 Forrières E-Mail : fratcha.reg.tresorier@gmail.com</p>	
HUY - 6 CHA	IBAN BE48 0682 4924 1527	CLUB DE MARCHE CHASSEURS ARDENNAIS	IBAN : BE82 2400 2802 9768
<p>Président : Cdt Hre Jacques PLEINEVAUX – GSM 0477 29 07 80 Rue de la Campagne 40, 4500 Tinange Huy E-Mail : fratcha.huy.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Roger VANCAUTEREN – Tél. 085 23 04 51 Rue des Jardins 5, 4530 Villers-le-Bouillet E-Mail : fratcha.huy.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorier : Serge LEMMENS Tél. 085 23 30 00 - GSM 0473 54 52 84 Rue de la Campagne 41, 4500 Huy E-Mail : fratcha.huy.tresorier@gmail.com</p>		<p>Président : Cdt Didier AMEEUW – GSM 0478 34 86 41 – Tél. 083 21 85 60 Rue de l'Observatoire 6, 5377 Sinsin E-Mail : fratcha.clubmarche.president@gmail.com</p> <p>Secrétaire : Daniel DUCENE – GSM 0495 10 23 37 Rue du Chauffour 14, 6959 Ambly E-Mail : fratcha.clubmarche.secretaire@gmail.com</p> <p>Trésorière : Mariëne DECOSTER – GSM 0478 55 17 31 Chemin de Bondezaie 30, 6990 Hottot E-Mail : fratcha.clubmarche.tresorier@gmail.com</p>	

Envoyer :

CD-ROM, PHOTOS ET DOCUMENTS À

Jean-Pol Chaudron
 Rue de Wavremont, 5
 5330 - ASSESSE
 E-MAIL : fratcha.revue@gmail.com



**Fraternelle Royale des
 Chasseurs Ardennais**



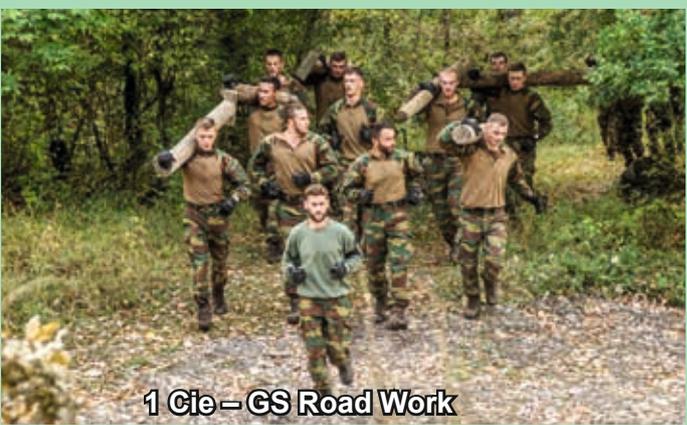
L
e
B
a
t
a
i
l
l
o
n
e
n
i
m
a
g
e
s



3 Cie – Passation de commandement



Info familles du 4 septembre



1 Cie – GS Road Work



1 Cie – GS Road Work



1 Cie – Piste Lamolle



Réservistes de la 4 Cie à l'entraînement



Au stand de tir



Lituanie – Exercice Iron Wolf



Lituanie – Exercice Iron Wolf



Lituanie – Exercice Iron Wolf